



Rapport annuel
2007-2008

Ministère de
l'Éducation

Rapport annuel 2007-2008

Publié par :

Ministère de l'Éducation
Province du Nouveau-Brunswick
Case postale 6000
Fredericton (N.-B.) E3B 5H1
Canada

<http://www.gnb.ca>

Février 2009

Couverture :

Communications Nouveau-Brunswick

Imprimerie et reliure :

Services d'imprimerie, Approvisionnement et Services

ISBN 978-1-55471-192-5

ISSN 0845-5554

Imprimé au Nouveau-Brunswick

Éducation

pour l'année scolaire se terminant
le 30 juin 2008

Rapport annuel

2007-2008

Cabinet du ministre

L'honorable Herménégilde Chiasson
Lieutenant-Gouverneur de la
Province du Nouveau-Brunswick

Monsieur,

J'ai le privilège de vous présenter le rapport annuel du ministère de l'Éducation pour l'année scolaire ayant débuté le 1^{er} juillet 2007 et s'étant terminée le 30 juin 2008.

Le tout respectueusement soumis,



Kelly Lamrock

Cabinet des sous-ministres

L'honorable Kelly Lamrock
Ministre de l'Éducation
Province du Nouveau-Brunswick

Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous présenter le rapport annuel du ministère de l'Éducation pour l'année scolaire 2007 - 2008. Le rapport contient des renseignements détaillés au sujet des programmes et des activités offerts par le Ministère au cours de la période.

Le tout respectueusement soumis,



Roger Doucet
Sous-ministre
Secteur francophone



John Kershaw
Deputy Minister
Anglophone Sector

TABLE DES MATIÈRES

Soumission du District scolaire 15	i
Mission	ii
Avant-propos	iii
Organigramme	vii
Législation dont l'application est assurée par le ministère de l'Éducation	viii
SERVICES ÉDUCATIFS FRANCOPHONES	1
Direction des services pédagogiques.....	1
Direction de l'apprentissage en ligne et de la technologie	5
Direction des services aux élèves	5
Direction de la mesure et de l'évaluation.....	7
Direction de la transformation et de l'innovation stratégique	9
Direction des initiatives et des relations stratégiques	10
SERVICES ÉDUCATIFS ANGLOPHONES	11
Division des programmes et services pédagogiques	12
Direction des services aux élèves	15
Direction de la planification des améliorations	16
Division des initiatives stratégiques.....	17
Direction de l'apprentissage en ligne et de la technologie.....	17
Direction de la mesure et de l'évaluation.....	18
Direction des services-conseils	19
CERTIFICATION DES MAÎTRES	20
DIVISION DES POLITIQUES ET DE LA PLANIFICATION	21
Direction des politiques et affaires législatives	21
Direction de l'analyse des données ministérielles	24
COMMUNICATIONS	25
DIVISION DE L'ADMINISTRATION ET FINANCES	25
Direction des finances et des services	26
Direction des installations éducatives et du transport scolaire	27
Direction des ressources humaines	28
Direction des services de soutien informatique	30
DISTRICTS SCOLAIRES	32
ANNEXES	37
Tableaux des statistiques.....	38
Aperçu financier	46
NOTES	49

Le directeur général du District scolaire 15, John McLaughlin, a eu la gentillesse de fournir le texte ci-dessous.

Lorsqu'un événement tragique survient dans une école, on s'attend à ce que cela ait des répercussions sur la vie et les expériences des élèves et de leurs parents ainsi que du personnel et des bénévoles qui y travaillent. Or, parfois, la nouvelle est si bouleversante que ses effets se font sentir au-delà de l'école, par l'entière population d'une localité, voire au-delà de celle-ci.

Le 12 janvier 2008, sept élèves de la Bathurst High School et une enseignante du District scolaire 15 ont perdu la vie lors d'une collision entre leur fourgonnette et un autre véhicule pendant le voyage de retour du groupe après un match de basketball joué à l'extérieur de la ville.

En réponse aux sentiments de deuil, de perte et de douleur suscités par cette tragédie, des milliers de Néo-Brunswickois – francophones et anglophones – ainsi que de nombreux autres Canadiens ont suspendu leurs activités afin de tendre la main à une école et une collectivité ébranlées au plus profond de leur être. La population de Bathurst a vécu une expérience atroce cette année, mais elle a aussi connu le pouvoir de guérison de l'amitié, de la gentillesse et de l'expression d'une préoccupation sincère. Les efforts mobilisés afin de consoler les personnes touchées par la tragédie de la Bathurst High School témoignent de la perpétuité de l'esprit communautaire.

Après l'accident, le logo du District scolaire 15 a été dessiné afin de mettre en valeur les éléments ci-dessous.

- *La bannière au bas du logo et les couleurs (le rouge et le noir) représentent la Bathurst High School.*
- *Le ballon de basketball représente les Phantoms de la Bathurst High School. En particulier, il sert à commémorer :*
 - *Javier Acevedo*
 - *Codey Branch*
 - *Nathan Cleland*
 - *Justin Cormier*
 - *Daniel Hains*
 - *Nicholas Kelly*
 - *Nickolas Quinn*
- *Le violoncelle représente la contribution de M^{me} Elizabeth Lord à l'enseignement de la musique dans le District scolaire 15 et son amour des instruments à cordes.*



Mission

L'éducation publique au Nouveau-Brunswick a pour mission de guider les élèves vers l'acquisition des qualités requises pour apprendre à apprendre afin de se réaliser pleinement et de contribuer à une société changeante, productive et démocratique.

AVANT-PROPOS

Le ministère de l'Éducation est responsable du système scolaire public qui accueille les élèves de la maternelle à la 12^e année.

Offrir le meilleur système d'éducation possible, un système axé sur la réussite de chaque enfant et la participation active des parents : voilà en quelques mots l'engagement du ministère de l'Éducation.

Depuis 1967, le gouvernement provincial assume l'entière responsabilité du financement des écoles publiques, offrant ainsi à tous les élèves des chances égales de réussite. Le ministre de l'Éducation prescrit les programmes d'études et établit les normes et objectifs d'apprentissage.

Seule province officiellement bilingue, le Nouveau-Brunswick jouit d'un système éducatif dans lequel les élèves ont la chance d'apprendre les deux langues officielles. Son système scolaire se compose de deux secteurs éducatifs distincts, mais parallèles : un francophone, l'autre anglophone. Chaque secteur élabore ses propres programmes d'études et d'évaluation.

Le système scolaire compte 14 districts : cinq francophones et neuf anglophones. Les conseils d'éducation de district (CED) sont composés de membres élus publiquement à l'échelle locale. Ils sont responsables d'établir les priorités et des directives pour le district scolaire ainsi que de prendre des décisions sur le fonctionnement du district et de ses écoles.

En 2007-2008, le ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick a poursuivi son travail pour créer une culture de l'excellence et du rendement élevé en offrant un enseignement de qualité aux élèves et davantage d'occasions pour les aider à atteindre leur plein potentiel.

Ce rapport annuel décrit les activités et les principaux projets réalisés par le Ministère durant l'année scolaire, soit du 1^{er} juillet 2007 au 30 juin 2008.

Faits saillants :

- Début de la mise en œuvre du plan d'éducation, *Les enfants au premier plan*.
- Tenue d'élections pour les conseils d'éducation de district le 12 mai 2008.
- Remise de prix d'excellence à 15 enseignants du secteur anglophone et à cinq enseignants du secteur francophone.
- Au cours des trois dernières années, les résultats en lecture des élèves de 2^e année se sont améliorés de manière progressive dans les deux secteurs linguistiques. La cible de 2013, c'est-à-dire que 20 % des élèves de 2^e année se situent au-dessus des niveaux de lecture prévus, a été dépassée dans le secteur anglophone. Pour leur part, les élèves de 2^e année du secteur francophone ont dépassé les niveaux de lecture silencieuse prévus.
- Désignation de 20 écoles dans le cadre de la nouvelle initiative sur les écoles communautaires, pour un total de 48.
- Établissement du Fonds d'innovation en apprentissage pour fournir aux

- enseignants les outils nécessaires afin de créer de nouvelles méthodes plus efficaces et créatives pour enseigner la littératie, les mathématiques et les sciences; investissement de 4,6 millions de dollars dans 395 projets innovateurs en salle de classe pendant l'année.
- Investissement de 41,6 millions de dollars dans d'importants projets d'immobilisations.
 - Poursuite du processus pour la construction ou l'agrandissement d'écoles : Bliss Carman Middle School à Fredericton, Bayside Middle School à Saint John, St. Stephen Elementary School à St. Stephen et École Clément-Cormier à Bouctouche.
 - Hausse du financement par élève, qui est passé à 8 625 \$.
 - Maintien du plus bas taux provincial de décrochage à 2,4 %.
 - Investissement de 40,0 millions de dollars pour améliorer les résultats scolaires des élèves des Premières Nations.
 - Création d'un cours de malécite en ligne pour les élèves de 10^e année.
 - Mise en œuvre d'une évaluation du développement de l'enfant dans les écoles publiques.
 - Lancement de nouvelles initiatives dans les écoles anglophones et francophones pour améliorer l'enseignement de la littératie, de la numératie et des sciences.
 - Présentation d'un rapport sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre du plan *Les enfants au premier plan*.
 - Création d'une commission pour étudier les programmes de français langue seconde dans les écoles anglophones.
 - Création de la Commission sur l'école francophone en juillet 2007.
 - Signature d'un protocole d'entente avec le Conseil des entreprises du Nouveau-Brunswick pour accroître les possibilités d'apprentissage des élèves au moyen des écoles communautaires, des partenariats entre les écoles et les entreprises et de plus grands partenariats entre le monde des affaires et le système scolaire.
 - Organisation d'une séance du forum national sur l'alphabétisation tenue à Saint John.
 - Établissement, en partenariat avec le bureau du Chinese Language Council International-Hanban, de l'Institut Confucius au Nouveau-Brunswick.
 - Organisation d'une conférence provinciale sur l'orientation dans le secteur anglophone. Celle-ci était axée sur l'assurance d'une transition harmonieuse et d'une planification de carrière efficace.
 - Formation de 100 enseignants ressources et aides-enseignants en intervention auprès des enfants autistiques.
 - Création d'un nouveau modèle de littératie pour le secteur francophone et attribution de 400 000 \$ de plus pour les ressources en littératie.
 - Expansion du portail en vue de créer un « centre de ressources virtuel en enseignement » afin d'offrir de nouvelles possibilités en ligne pour l'échange de pratiques optimales, de matériel pédagogique et de ressources.
 - Présidence de la Commission de l'enseignement spécial des provinces de l'Atlantique (CESPA).
 - Signature d'un protocole d'entente tripartite, avec 15 communautés des Premières Nations et le gouvernement fédéral, visant à

répondre aux besoins des élèves autochtones du Nouveau-Brunswick en matière d'éducation, ce qui fait du Nouveau-Brunswick la première province canadienne à adopter une nouvelle méthode pour financer l'éducation des élèves des Premières Nations.

- Participation à la 53^e Session de la Conférence des ministres de l'Éducation ayant le français en partage (CONFEMEN), qui a eu lieu à Caraquet du 1^{er} au 8 juin 2008. Le ministre Kelly Lamrock a alors été nommé président en exercice pour un mandat de deux ans.

Conseil des ministres de l'Éducation (Canada)

En septembre 2007, le ministre de l'Éducation du Nouveau-Brunswick, Kelly Lamrock, a été élu président du Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) (CMEC) pour un mandat de deux ans.

Le Comité consultatif des sous-ministres de l'Éducation (CCSME), qui appuie le CMEC, a été dirigé et présidé par le sous-ministre de l'Éducation du Nouveau-Brunswick pour le secteur anglophone.

Pendant l'année scolaire 2007-2008, sous la direction d'un président néo-brunswickois, le Conseil a publié le document *L'Éducation au Canada – Horizon 2020*. Cette déclaration sur l'offre de possibilités d'apprentissage à vie de qualité à l'ensemble des Canadiens et Canadiennes établit les priorités du CMEC ainsi que plusieurs nouveaux domaines d'activité clés. Les ministres se serviront de ce document

pour améliorer les systèmes d'éducation, les possibilités d'apprentissage et les résultats scolaires globaux au Canada. La publication de *L'Éducation au Canada – Horizon 2020* constitue une réussite historique, puisqu'il s'agit du tout premier programme d'apprentissage pancanadien.

Le CMEC a entrepris divers projets dans chacun des trois secteurs prioritaires ci-dessous au cours de l'année 2007-2008.

1. Littératie

Parrainage du premier Forum interactif pancanadien sur la littératie et l'alphabétisation, qui a eu lieu les 14 et 15 avril 2008. Environ 3 000 apprenants et autres participants des secteurs de l'éducation, des affaires et de la main-d'œuvre ainsi que du secteur sans but lucratif ont ainsi pu mettre en commun leurs connaissances et leurs expériences en ce qui concerne la littératie dans les Premières Nations, les collectivités, l'apprentissage précoce et l'alphabétisation en milieu de travail.

2. Éducation des Autochtones

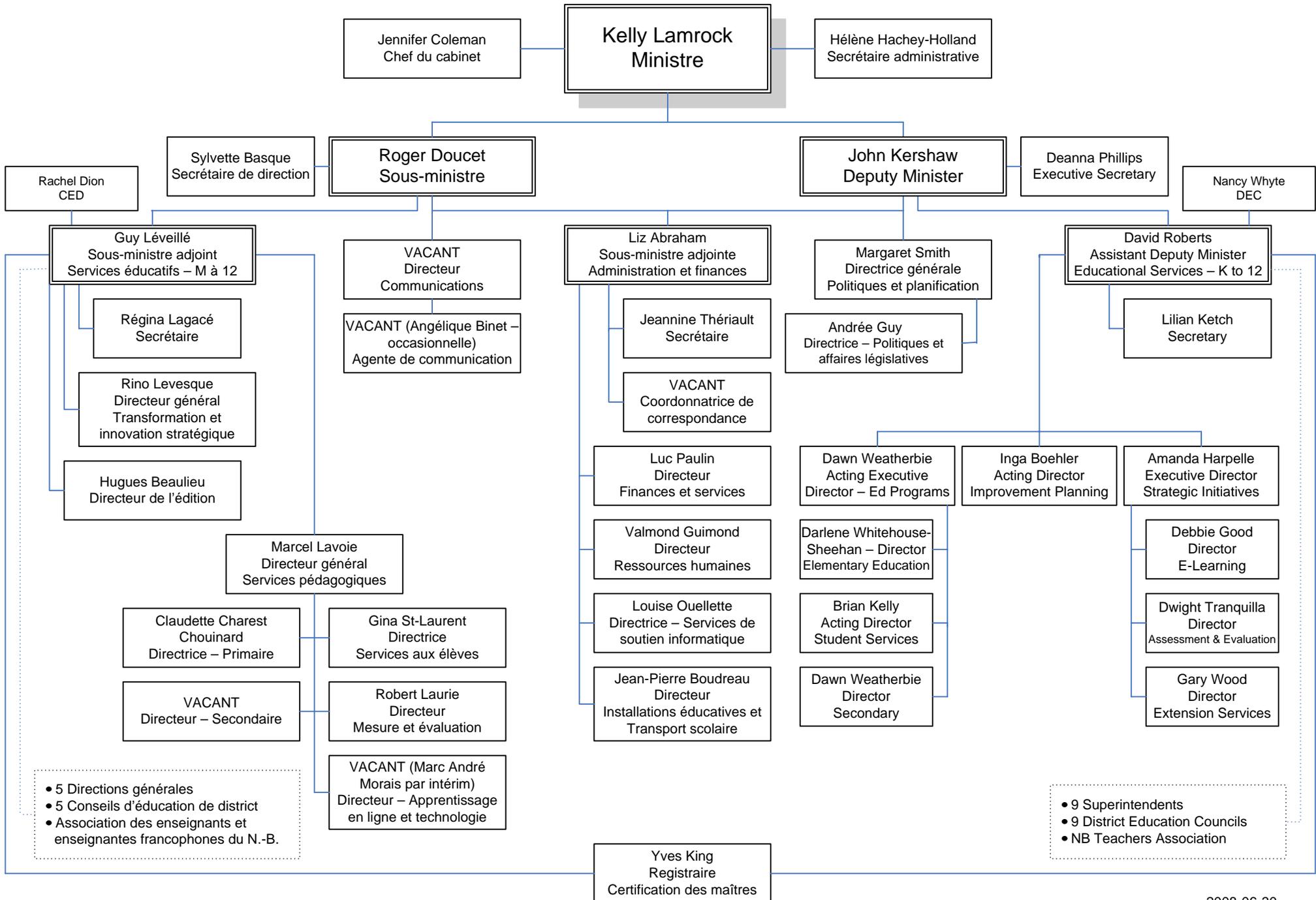
Il a été convenu d'affecter des ressources financières pour aider le Conseil des statistiques canadiennes de l'éducation afin de répondre aux besoins en données du Plan d'action sur l'éducation des Autochtones. Décision d'accroître l'effectif du Secrétariat du CMEC afin qu'il compte un employé à temps plein ayant une connaissance approfondie du domaine de l'éducation des Autochtones. Il a été convenu de poursuivre le dialogue avec le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, le ministère fédéral ayant le mandat constitutionnel d'assurer

l'éducation des élèves autochtones. Il a été convenu de poursuivre l'organisation d'un sommet pancanadien sur l'éducation des Premières Nations, qui devrait avoir lieu en février 2009.

3. Capacité au niveau postsecondaire

Il a été convenu d'élaborer une stratégie pour augmenter le soutien financier octroyé par le gouvernement fédéral au secteur de l'éducation postsecondaire au Canada.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION



**LOIS RELEVANT DE LA COMPÉTENCE DU MINISTRE
DE L'ÉDUCATION ET MISES EN APPLICATION PAR LE
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION**

Loi sur l'éducation

Loi sur l'enseignement aux handicapés de l'ouïe ou de la vue

SERVICES ÉDUCATIFS FRANCOPHONES

Le Secteur des services éducatifs francophone est responsable du bon fonctionnement des grandes composantes des services éducatifs francophones à savoir :

- L'élaboration et l'implantation des programmes d'études au primaire et au secondaire.
- Le perfectionnement pédagogique.
- Les services aux élèves y compris l'adaptation scolaire, la psychologie scolaire, les services aux élèves ayant un handicap sensoriel, le milieu propice à l'apprentissage, l'orientation scolaire et la vie étudiante.
- L'évaluation provinciale des apprentissages.
- La transformation et l'innovation y compris le programme *L'école au cœur de sa communauté* et le *Fonds d'innovation en apprentissage*.
- Les initiatives et les relations stratégiques.

Le Secteur est également responsable de la planification sur le plan éducatif, budgétaire et administratif pour le système scolaire francophone. Elle s'acquitte de cette responsabilité en entretenant des relations étroites et continues avec les cinq districts francophones de la province. De plus, elle assure un lien avec les conseils d'éducation de district (CED) au moyen de forums provinciaux, qui visent à faciliter les échanges de renseignements et à encourager la consultation entre le ministre et les conseils d'éducation de district. Elle assume enfin les responsabilités

rattachées au développement de divers projets éducatifs en collaboration avec les autres ministères et divers organismes et agences aux niveaux provincial, régional, national et international.

Les directions générales des cinq districts scolaires francophones collaborent avec le Ministère en ce qui a trait aux questions pédagogiques.

DIRECTION DES SERVICES PÉDAGOGIQUES

La Direction des services pédagogiques a pour principale responsabilité de définir les buts et les objectifs des programmes d'enseignement dispensés aux élèves qui fréquentent les écoles publiques francophones. Elle assure la coordination provinciale des services en matière d'élaboration et de mise en œuvre des programmes d'études, d'élaboration et de livraison de cours en ligne, de perfectionnement pédagogique et de services aux élèves (orientation scolaire, adaptation scolaire, psychologie scolaire, élèves ayant un handicap sensoriel, milieu propice à l'apprentissage). Voici quelques-unes des autres responsabilités de cette direction :

- Analyser les ressources didactiques disponibles sur le marché et recommander celles qui soutiennent davantage l'enseignement des programmes d'études prescrits par le ministre.
- Fournir aux divers intervenants du milieu scolaire, tant à l'échelle provinciale que locale, des indications sur le degré de réussite de l'apprentissage et de

l'enseignement dans les écoles publiques francophones de la province.

- Assurer l'élaboration, l'administration et la correction d'examens provinciaux au primaire, et d'examens provinciaux au secondaire dans le cadre de la sanction du diplôme d'études secondaires.
- Élaborer des politiques, des directives et des programmes relatifs à l'évaluation des apprentissages, à l'évaluation du personnel enseignant, à l'évaluation des directions d'école, à l'évaluation du programme d'insertion professionnelle des enseignants novices et à l'évaluation des écoles.
- Coordonner des projets éducatifs en collaboration avec d'autres ministères de la province et d'autres partenaires, tels que le Conseil atlantique des ministres de l'Éducation et de la Formation (CAMEF), le Conseil des ministres de l'Éducation du Canada (CMEC), l'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF), l'Université de Moncton et l'Association des enseignantes et enseignants francophones du Nouveau-Brunswick (AEFNB).
- Assurer la coordination et l'administration de programmes pancanadiens et internationaux d'évaluation des apprentissages dans les écoles francophones de la province.

Faits saillants :

Programmes d'études

Français

- Mise en œuvre généralisée du

programme d'études de la 10^e année (septembre 2007).

- Validation du programme d'études de la 11^e année.
- Élaboration et validation du programme d'études de la 12^e année.
- Élaboration de séquences didactiques pour appuyer la mise en œuvre du programme d'études de la 10^e année.
- Élaboration d'un recueil de copies-types (exemples de travaux d'élèves) en lien avec le programme d'études de la 10^e année.
- Formation de deux jours sur la nouvelle grammaire et d'une journée de suivi portant sur le nouveau programme d'études pour les enseignants de la 10^e année.
- Formation de deux jours sur le nouveau programme de la 11^e année.
- Organisation d'une tournée d'écrivains dans les districts scolaires 03 et 05.
- Formation en littératie des mentors et du personnel enseignant de la 3^e, 7^e et de la 8^e année afin de mieux intervenir auprès des élèves en difficulté de lecture.
- Poursuite du partenariat avec les Caisses populaires acadiennes dans le but d'appuyer le mouvement de la littératie dans les écoles et d'en faire la promotion.
- Établissement d'un nouveau partenariat avec l'Acadie Nouvelle afin de fournir aux écoles de la province une quantité importante du quotidien à titre de ressource pédagogique.
- Développement de ressources pédagogiques pour mieux intervenir auprès des élèves en difficulté de lecture.

Éducation artistique

- Poursuite du projet de recueil de pièces de théâtre acadiennes et francophones du Nouveau-Brunswick.
- Validation du nouveau programme d'études du cours au choix d'arts visuels.
- Formation provinciale pour la mise en œuvre du nouveau programme d'études du cours au choix d'arts visuels.
- Formation pour la mise en œuvre provinciale du programme d'études d'arts visuels de la 6^e à la 8^e année.
- Formation provinciale pour la mise en œuvre du nouveau programme d'études du cours au choix de musique.
- Élaboration de fiches pédagogiques sur les instruments d'harmonie.
- Mise en place d'un nouveau projet expérimental intégrant les TIC au cours de musique (projet MusiTIC) dans les cinq écoles francophones de la province.
- Consolidation du programme provincial d'intégration des arts aux autres matières. Ce programme fait appel à la participation d'artistes acadiens et francophones du Nouveau-Brunswick en salle de classe (GénieArts).
- Mise en place de la Table de concertation *Éducation, arts et culture* qui assurera la concertation des actions des différents partenaires en ce qui concerne la mise en œuvre des recommandations des *États généraux sur les arts et la culture dans la société acadienne du Nouveau-Brunswick*.
- À titre de chef de file du projet, le ministère de l'Éducation a établi les ententes entre Patrimoine canadien,

et l'ensemble des provinces canadiennes et territoires (à l'exception du Québec) pour le développement de la *Trousse du passeur culturel* à l'intention des directions d'école du Canada. Celle-ci est développée en collaboration avec l'Association canadienne d'éducation de langue française, la Fédération canadienne culturelle-française et la Fédération canadienne des directions d'école.

Langue seconde et troisième langue

- Poursuite du renouvellement de ressources pédagogiques liées au programme d'études de la 9^e année, Voie A.
- Consultation provinciale par rapport à la prestation des cours de langues secondes et étrangères.
- Formation de deux jours sur l'accueil des nouveaux arrivants et des immigrants et sur des modèles d'enseignement qui favorisent leur réussite scolaire.
- Participation à de multiples rencontres avec les divers intervenants concernés dans le but de mieux cerner le besoin des nouveaux arrivants et des immigrants et pour identifier les programmes et les services à mettre en place afin de mieux les accueillir.
- Amorce du développement d'un portfolio des langues dans le cadre des projets du CAMEF.
- Participation au projet de création d'un cadre de référence pour l'enseignement des langues du CMEC.

Sciences

- Formation de quatre jours en didactique pour les enseignants de sciences et technologies de la

maternelle à la 2^e année.

- Mise en œuvre provinciale du programme d'études de sciences et technologies de la 3^e à la 5^e année.
- Mise à l'essai du nouveau programme d'études de sciences et technologies de la 6^e à la 8^e année dans 15 classes.
- Mise à jour des programmes de Sciences 10 et de Biologie 12.
- Développement final de ressources pédagogiques en ligne pour l'enseignement des sciences. Ces ressources, produites dans le cadre d'un projet du CAMEF, sont destinées au personnel enseignant de la 5^e à la 8^e année des quatre provinces atlantiques.
- Participation à l'Alliance de l'éducation à la viabilité, une initiative de la décennie des Nations Unies 2005-2014.
- Soutien aux organisations non gouvernementales qui font la promotion des sciences (Expo-Sciences, Envirothon, Tournée atlantique des enseignants, etc.).

Mathématiques

- Développement d'une stratégie provinciale en numératie.
- Formation en didactique pour tous les enseignants de la 4^e et 5^e année en mathématiques.
- Validation des programmes d'études obligatoires de la 11^e année (30311/30312).
- Validation des programmes d'études des cours au choix de 11^e année (30321), et de 12^e année (30411 et 30421).
- Rédaction et révision des profils de compétence des programmes d'études de 9^e année (30131) et de 10^e année (30231/30232).
- Développement d'un modèle pour

l'élaboration du nouveau programme d'études au primaire.

Formation personnelle et sociale et Éducation physique

- Élaboration de deux guides d'accompagnement pour les programmes d'études d'éducation physique de la maternelle à la 8^e année.
- Élargissement du projet d'intégration des technologies en éducation physique. Douze autres écoles utilisent maintenant le logiciel d'analyse du mouvement Dartfish.
- Traduction de fiches de conditionnement physique et distribution de celles-ci dans toutes les écoles secondaires francophones (grâce à un partenariat entre le Ministère et Thompson Publishing Inc.).
- Consultation pour déterminer les cours au choix à développer pour compléter les cours de formation personnelle et sociale du tronc commun.

Sciences humaines

- Élaboration de scénarios d'apprentissage, d'items d'évaluation et de grilles globales d'évaluation pour le cours d'Histoire 42311/42312 et 42211/42212.
- Modifications des résultats d'apprentissage et des profils de compétence du programme d'Histoire de la 10^e à la 12^e année (42211/42212, 42311/42312, 42411).
- Révision des programmes d'études de sciences humaines de la maternelle à la 2^e année et fusionnement de ces programmes pour créer un programme pour le cycle maternelle-2^e année.
- Élaboration du programme d'études

et des profils de compétence du cours de géographie 12^e année (41411).

Technologie

- Expérimentation de trois nouveaux modules d'apprentissage en technologie portant sur la conception et la construction d'un aéroglisseur, sur la conception et la construction d'une grue flottante, et sur la conception assistée par ordinateur.
- Mise à l'essai provinciale de 8 modules d'apprentissage soit :
 - La tour de communication;
 - Le portfolio électronique;
 - La génératrice électrique;
 - La chaîne de production;
 - L'éolienne;
 - Le planeur;
 - L'ingénierie du pont; et
 - La vidéo numérique.

DIRECTION DE L'APPRENTISSAGE EN LIGNE ET DE LA TECHNOLOGIE

Faits saillants :

- Poursuite du projet d'utilisation de l'ordinateur portable en salle de classe en 7^e et en 8^e année dans 12 écoles.
- Mise en place, en collaboration avec les districts scolaires, de différents projets d'expérimentation de nouvelles technologies afin d'analyser leurs impacts sur l'enseignement et l'apprentissage :
 - Tableau blanc interactif;
 - Tablette électronique;
 - Environnement numérique d'enseignement et d'apprentissage avec la plateforme Desire2learn; et
 - Projet des classes

internationales.

- Formation de deux jours sur l'utilisation du portail pour les représentants de district.
- Amélioration continue du centre de ressources virtuelles.
- Participation de plus de 1 400 élèves francophones à un ou plusieurs des 20 cours en ligne :
 - Espagnol I
 - Espagnol II
 - Physique avancée
 - Mathématiques avancées
 - Étude des médias
 - Droit
 - Sciences de l'environnement
 - Astronomie
 - Sciences de l'activité physique
 - Biologie II
 - Arts visuels et médiatiques
 - Comptabilité
 - Entrepreneurat
 - Entreprise à vocation touristique
 - Histoire de l'Acadie
 - Statistique
 - Technologie du design
 - Développement vie-travail
 - Deux cours de récupération en mathématiques (8^e et 9^e année)
- Développement d'un cours en ligne de Géographie du monde contemporain.

DIRECTION DES SERVICES AUX ÉLÈVES

Faits saillants :

- Mise en place d'un système informatique pour répertorier les problèmes de comportement afin de faire des suivis adéquats à tous les paliers du système d'éducation.
- Coordination du projet pilote *Un avenir à découvrir*, ayant pour but

- d'encourager davantage de jeunes à poursuivre des études postsecondaires, en leur offrant des ateliers en développement vie-carrière et des bourses d'études.
- Poursuite du partenariat avec le ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail pour la réalisation des expositions *Entreprends ton avenir* dans des écoles secondaires.
 - Formation sur l'approche orientante pour des conseillers d'orientation, des enseignants et des directions d'école primaires et secondaires.
 - Participation au comité de travail interministériel sur la transition après le secondaire pour les élèves ayant des besoins particuliers.
 - Organisation de la journée *Invitons nos jeunes au travail* à l'occasion de la Semaine canadienne de l'orientation.
 - Développement d'un nouveau modèle en développement vie-carrière de la 6^e à la 12^e année qui est basé sur l'approche orientante et qui permet aux élèves de découvrir leurs forces et un domaine qui les intéresse.
 - Organisation d'une formation, PARCOURS, pour les conseillers d'orientation et les enseignants ressources. L'objectif de cette formation est de mieux préparer les élèves ayant des besoins particuliers à leur transition après le secondaire.
 - Création d'un comité provincial sur la douance.
 - Développement d'une stratégie provinciale suivant la mise à l'essai et l'analyse des résultats d'un projet sur la dyslexie et les troubles d'apprentissage en lecture et en écriture dans deux districts de la province.
 - Poursuite des services offerts aux enfants ayant un handicap de la vue ou de l'ouïe (0 à 21 ans).
 - Mise à jour du plan d'intervention en fonction des consultations effectuées.
 - Mise à jour des lignes directrices quant aux accommodations et aux exemptions des examens provinciaux.
 - Formation intensive sur l'autisme offerte à sept enseignantes ressources et 25 aides-enseignantes afin que ces dernières puissent orienter les actions pour répondre aux besoins des élèves autistes.
 - Développement d'une orientation, d'une vision et de fondements pour guider les interventions auprès des enfants autistes en milieu scolaire.
 - Formation sur l'utilisation d'un outil d'évaluation, WIAT-II, offerte à 43 enseignantes ressources et à tous les psychologues scolaires.
 - Achat de 400 ordinateurs portatifs munis d'un logiciel spécialisé afin d'outiller les élèves ayant un trouble d'apprentissage.
 - Formation de deux jours à l'intention des enseignantes ressources sur l'utilisation d'un logiciel spécialisé pour les élèves dyslexiques.
 - Création du comité pour réviser le guide des services de psychologie scolaire et proposer des recommandations quant au recrutement et à la rétention des psychologues scolaires.
 - Collaboration avec le ministère du Bien-être, de la Culture et du Sport pour les programmes de subvention *Écoles sans tabagisme* et *Légumes et fruits*.
 - Poursuite de la mise en œuvre des recommandations du rapport MacKay.

- Création d'un comité interministériel pour donner suite aux recommandations des rapports « *Connexions et déconnexion* » et le « *Rapport Ashley Smith* » du défenseur de l'enfance et de la jeunesse.

Plan stratégique provincial

- Poursuite du Programme provincial de bourses d'anglais langue seconde à l'intention des élèves de 9^e, 10^e et 11^e année. Les cours sont offerts durant l'été par l'Université du Nouveau-Brunswick.
- Poursuite des programmes de bourses d'été de langues à l'intention des élèves de 11^e année et plus (programmes Explore et Destination Clic). Un programme de trois semaines s'est ajouté à Destination Clic depuis 2008. Ce dernier vise les jeunes de 14 et de 15 ans. Tous ces programmes sont offerts grâce à l'appui de Patrimoine canadien et en collaboration avec le CMEC.
- Organisation du Colloque provincial de leadership en partenariat avec la Fédération des jeunes francophones du Nouveau-Brunswick (FJFNB). Tenu à l'école L'Odyssée, cet événement a permis aux membres et aux moniteurs des conseils d'élèves des écoles secondaires de se rencontrer et d'obtenir une formation en leadership.
- Tenue de camps d'été à l'intention des élèves francophones des niveaux primaire et secondaire dans des champs aussi variés que le génie, l'environnement, la géologie, les arts de la scène, la culture acadienne, l'aquaculture, la santé, les arts visuels, le leadership des élèves, le montage vidéo, la

technologie, les métiers, l'entraînement sportif, la conception de jeux vidéos et le droit.

- Organisation de la Semaine provinciale de la fierté française.
- Organisation du gala du Prix d'excellence dans l'enseignement.
- Poursuite du projet pilote sur les copies-types en mathématiques et en sciences.
- Consolidation des centres de ressources didactiques en mathématiques et en sciences dans les écoles primaires par l'achat de nouvelles ressources.

DIRECTION DE LA MESURE ET DE L'ÉVALUATION

La Direction de la mesure et de l'évaluation a pour fonction de fournir aux divers intervenants du milieu scolaire, tant à l'échelle provinciale que locale, des indications sur le degré de développement global des enfants qui entrent à l'école, ainsi que sur le degré de réussite de l'apprentissage et de l'enseignement dans les écoles publiques francophones de la province. De plus, la Direction assure la disponibilité d'un ensemble de données et de statistiques afin d'appuyer les écoles et les districts scolaires dans leurs prises de décisions.

La Direction assure l'élaboration, l'administration et la correction d'examens provinciaux au primaire et d'examens provinciaux au secondaire dans le cadre de la sanction du diplôme d'études secondaires. Elle assure également la coordination et l'administration de l'évaluation de la petite enfance en prématernelle et à la maternelle, et des programmes

pancanadiens et internationaux d'évaluation des apprentissages dans les écoles francophones de la province.

Il incombe aussi à la Direction de la mesure et de l'évaluation d'élaborer des politiques, des directives et des programmes relatifs à l'évaluation des apprentissages, à l'évaluation du personnel enseignant et à l'évaluation des directions d'écoles.

Évaluation des apprentissages au primaire

- Évaluation de tous les enfants inscrits à la maternelle à l'automne 2007 à l'aide de l'outil l'évaluation de la petite enfance – appréciation directe (EPE-AD).
- L'évaluation de la petite enfance – appréciation de l'enseignante (EPE-AE), une évaluation visant à déterminer le niveau de développement des élèves à la maternelle, a été administrée en janvier 2008.
- Évaluation de tous les élèves de la 2^e année dans le but de déterminer leur niveau de compétence en lecture. Deux épreuves ont été administrées : lecture silencieuse et lecture à haute voix. Les résultats ont été publiés en juin. Un rapport individualisé a été envoyé aux parents avant la fin de l'année scolaire.
- Administration des examens provinciaux de mathématiques (5^e et 8^e année), des sciences de la nature (5^e année) et de français (8^e année) et publication des résultats en juin 2008. Un rapport individualisé a été envoyé aux parents de chaque élève de la 5^e et de la 8^e année avant la fin de l'année scolaire.

Évaluation des apprentissages au secondaire

- Administration des examens semestriels de mathématiques (30311 et 30312) et des examens annuels de français (10331 et 10332).
- Évaluation, à l'aide d'entrevue individuelle, du niveau de compétence à l'oral en anglais langue seconde des élèves inscrits au cours d'anglais. Un certificat personnalisé a été envoyé à chaque élève selon la note obtenue sur l'échelle de compétence linguistique à l'entrevue d'anglais langue seconde.
- Publication semestrielle d'un rapport statistique provincial sur les résultats des examens provinciaux et publication, en janvier 2008, d'un rapport des résultats des examens provinciaux.

Formation initiale et continue du personnel enseignant

- Participation du personnel enseignant à l'élaboration, à la validation et à la correction des examens provinciaux, tant au primaire qu'au secondaire. Plusieurs étudiants universitaires ont participé à la correction des examens de 5^e, 8^e et 11^e année.
- Participation durant l'année à l'enseignement de sections de cours en éducation à l'Université de Moncton.
- Présentation d'un atelier sur l'utilisation des données dans le cadre de l'Institut des directions d'école à l'été 2008.

Évaluations pancanadienne et internationale

Programme pancanadien d'évaluation des apprentissages

- Participation au programme pancanadien d'évaluation des apprentissages (PPCE). Ce programme a remplacé le Programme d'indicateurs du rendement scolaire (PIRS). Participation à la production du rapport pancanadien en 2007-2008. Lancement et organisme ressource pour les médias.
- Mise à l'essai informelle de quelques livrets du PPCE prévue pour 2011.

Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA)

- Contribution conjointe avec Statistique Canada et le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada), au lancement du rapport canadien du PISA 2006 en décembre 2007.
- Production d'un rapport plus détaillé du PISA 2006 en accentuant les informations pertinentes et spécifiques au secteur francophone.

DIRECTION DE LA TRANSFORMATION ET DE L'INNOVATION STRATÉGIQUE

- La Direction de l'école communautaire a pour mandat d'assurer la réalisation du programme *L'école au cœur de sa communauté (PECC)* dans les écoles francophones selon le concept d'École communautaire accréditée (ECA). Le but est de transformer graduellement l'établissement scolaire en une école qui maximise le développement du

potentiel de tous les enfants dans un esprit de responsabilisation collective et dans la perspective d'une société plus autosuffisante. Le concept ECA mise en particulier sur des apprentissages de haute qualité dans toutes les matières, notamment en *littérature*, *numératie* et *sciences*. Aussi, ce concept vise de façon explicite le développement graduel, chez les élèves de la maternelle à la 12^e année, de compétences, d'attitudes, de forces et de qualités contenues dans le profil de sortie de l'ECA. Les écoles qui participent au PECC bénéficient d'un accompagnement rigoureux et structuré de la part d'une équipe d'experts du Ministère.

Faits saillants:

- La Direction a établi, de concert avec les districts scolaires, une structure organisationnelle favorable à la réussite du PECC, comprenant un agent de développement communautaire dans chacune des écoles, un coordonnateur de district pour chacun des cinq districts scolaires et une équipe d'experts du Ministère.
- Développement, de concert avec les districts scolaires et l'équipe pédagogique du secteur francophone du Ministère, d'un document intitulé *Cadre de référence de l'école communautaire accréditée (ECA) du Nouveau-Brunswick*. D'autres outils connexes ont également été produits dont des documents synthèses, une brochure vulgarisant le concept et quelques vidéos explicatives.
- La Direction, de concert avec les districts scolaires, a conçu une

stratégie globale, le *Système Clés*, permettant à l'école et la communauté de jouer un rôle de premier ordre dans les transformations exigées par le concept ECA.

- La Direction, de concert avec les coordonnateurs des districts scolaires, a élaboré un plan d'action précis et a établi des priorités au plan de la mise en œuvre des 15 composantes structurantes de l'ECA.
- La Direction a conçu un guide d'accompagnement comprenant diverses stratégies.
- La Direction a développé un profil de compétences et de tâches pour les agents de développement communautaire de même que pour les coordonnateurs de district des écoles communautaires.
- Le directeur et le conseiller à la conception et à la pédagogie ont donné des conférences aux niveaux canadien et international afin d'expliquer le concept de l'ECA du Nouveau-Brunswick.
- Présentation du PECC à différents forums aux niveaux provincial, national et international.
- La Direction a participé à l'élaboration de diverses stratégies de communication et à la planification d'annonces en lien avec les écoles communautaires.
- La Direction a développé un processus de sélection des écoles communautaires lequel a été fourni à chacun des districts scolaires afin d'assurer une sélection juste et équitable des écoles.
- La Direction a appuyé la planification, l'organisation et la réalisation de célébrations pédagogiques dans chacune des écoles communautaires désignées.

Elle a notamment développé des outils servant à cette activité pédagogique. De plus, elle a assuré sa présence à chacune de ces célébrations.

- La Direction a poursuivi des démarches auprès du gouvernement fédéral afin d'établir un solide partenariat financier pour le PECC.
- La Direction a participé à la planification et à l'organisation d'activités liées au concept de l'ECA pour la 53^e Session ministérielle de la CONFEMEN. Par exemple, elle a donné une conférence sur l'école communautaire entrepreneuriale et a participé à la préparation d'un salon de l'innovation destiné à présenter les divers projets entrepreneuriaux et novateurs réalisés dans les écoles communautaires du Nouveau-Brunswick. Enfin, la Direction a participé étroitement à la préparation d'une rencontre bilatérale entre les ministres de l'Éducation de la France et du Nouveau-Brunswick.
- Un fonds d'innovation en apprentissage a été constitué dans le but d'appuyer des projets novateurs d'enseignants et d'équipes scolaires et ainsi mieux répondre aux besoins des élèves.

DIRECTION DES INITIATIVES ET DES RELATIONS STRATÉGIQUES

La Direction des initiatives et des relations stratégiques est l'intermédiaire entre le ministère de l'Éducation, les autres agences gouvernementales et la communauté afin de promouvoir les objectifs stratégiques du Ministère auprès de ceux-ci et d'influencer les choix et les interventions du Ministère. La direction planifie, coordonne et met

en œuvre les initiatives afférentes en collaboration avec les partenaires. La direction est aussi responsable des relations internationales francophones du Ministère.

Faits saillants :

- Le ministre de l'Éducation ainsi que le correspondant national ont participé à la rencontre du Bureau de la CONFEMEN, tenue à Lomé au Togo.
- La direction a coordonné l'organisation de la 53^e Session ministérielle de la CONFEMEN qui s'est tenue à Caraquet du 1^e au 8 juin 2008. Le ministre Kelly Lamrock a alors été nommé président en exercice pour un mandat de deux ans.
- En vue d'améliorer la communication et la collaboration, le comité bipartite composé de représentants du ministère de l'Éducation et de la Fédération des conseils d'éducation a poursuivi ses travaux. Le comité a notamment contribué à susciter l'intérêt pour les élections scolaires et a préparé un manuel d'orientation ainsi qu'une session de formation pour les conseillers scolaires.
- La Direction a continué à siéger au comité Équipe Rurale Nouveau-Brunswick, une table d'échange constituée de représentants provinciaux et fédéraux ayant un intérêt pour le développement des régions rurales.
- La Direction a entamé la planification de la mise sur pied de la Commission sur l'école francophone.
- Deux forums et deux miniforums sur l'éducation ont été tenus permettant ainsi un échange entre le ministre et

les élus scolaires sur des questions éducatives.

- La Direction a organisé la 14^e édition du Prix d'excellence dans l'enseignement et entamé la planification de la nouvelle formule de reconnaissance du Ministère.
- En collaboration avec différents intervenants scolaires et communautaires, la Direction a organisé la 19^e édition de la Semaine provinciale de la fierté française et a entamé une planification en vue de proposer une nouvelle orientation au programme et mettre en place de nouveaux projets.
- La Direction a planifié et organisé, en collaboration avec les organismes partenaires, les activités en liens avec le programme des camps d'été *Éducation Plus*.
- La Direction a organisé la sélection provinciale pour la Dictée des Amériques et a accompagné la délégation à la finale internationale à Québec.
- En collaboration avec le secteur anglophone, la Direction a organisé la sélection de l'élève récipiendaire de la Bourse Lester-B.-Pearson.

SERVICES ÉDUCATIFS ANGLOPHONES

Le Secteur des services éducatifs anglophones, en collaboration avec les intervenants et les partenaires, assume les responsabilités suivantes :

- Élaborer le plan d'éducation provincial.

- Définir les normes en matière de résultats et de rendement des élèves.
- Déterminer ce qui est enseigné aux élèves de la maternelle à la 12^e année.
- Établir un cadre permettant une pratique de l'enseignement, un leadership, un soutien, des interventions et un perfectionnement professionnel efficaces.
- Mesurer et améliorer l'efficacité du système.
- Collaborer avec d'autres fournisseurs de services pour offrir de façon efficace des programmes et services éducatifs interdisciplinaires.

En avril 2007, le Secteur a été remanié, et trois divisions ont été créées : Programmes et services éducatifs; Planification des améliorations; et Initiatives stratégiques. Les grands domaines de responsabilité nouveaux ou réaménagés sont la planification des améliorations, les écoles communautaires, le perfectionnement professionnel, l'éducation internationale et le Fonds d'innovation en apprentissage.

DIVISION DES PROGRAMMES ET SERVICES PÉDAGOGIQUES

Le personnel responsable de l'élaboration des programmes d'études définit les buts et objectifs d'apprentissage du programme d'enseignement dans les écoles anglophone publiques. Les spécialistes en apprentissage élaborent et assurent la mise à jour des programmes d'études dans toutes les matières, et ils évaluent

des pratiques et des ressources pédagogiques. Les programmes d'études établissent les résultats d'apprentissage voulus, les stratégies d'enseignement, les évaluations et les ressources pour appuyer l'apprentissage.

Faits saillants :

Initiatives concernant les programmes d'études (de la maternelle à la 12^e année)

Littérature

- Achèvement et vérification dans la pratique *des normes de rendement en lecture et en écriture de la maternelle à la 9^e année*.
- Enseignement assisté de l'écriture en classe au moyen des ressources imprimées et du portail.
- Augmentation du nombre d'ouvrages documentaires dans *l'outil d'évaluation de la lecture des écoles primaires* et publication du *Guide de l'enseignant pour l'outil d'évaluation de la lecture des provinces de l'Atlantique* (6^e année).
- Distribution de *l'outil de lecture global* aux enseignants de la 11^e et de la 12^e année ainsi que de diverses ressources documentaires très pointues pour appuyer la lecture et pouvant être consultées à l'école secondaire.
- Collaboration avec les districts scolaires en vue de soutenir la formation d'animateurs dans le cadre de *Stepping Out*, un programme de perfectionnement professionnel destiné aux enseignants des niveaux intermédiaire et secondaire concernant l'enseignement transversal de la lecture.

- Collaboration avec la Direction des services aux élèves en ce qui a trait à la formation d'animateurs scolaires qui interviendront directement auprès des élèves qui éprouvent certaines difficultés sur le plan du décodage.
- Appui aux activités de perfectionnement professionnel des enseignants d'anglais (English Language Arts) de la 3^e à la 8^e année dans le domaine de la littérature critique.

Numératie

- Début de la révision du programme de mathématiques à la maternelle, en 1^{re}, 4^e et 7^e année qui s'appuie sur le *Cadre commun des programmes d'études* du Protocole de l'Ouest et du Nord et aussi l'identification des nouvelles ressources de base pour appuyer le programme à ces niveaux.
- Création de 30 postes d'enseignant dans les districts scolaires qui interviendront auprès des élèves du primaire.
- Collaboration avec les autres provinces de l'Atlantique à la création de Trousses d'évaluation en mathématiques (m-3^e) et la distribution des trousses en 1^{re} et 2^e année.
- Maintien de l'appui aux deux programmes de perfectionnement professionnel à long terme dans le domaine de l'enseignement des mathématiques : *PRIME (Professional Resources and Instruction for Mathematics Educators)* et *First Steps in Mathematics*.
- Production et distribution d'un supplément au programme d'études qui reliera *Trades Math* au

programme de mathématiques de la 10^e année.

Sciences

- Révision terminée des programmes d'études en biologie de la 11^e et de la 12^e année.
- Mise à l'essai d'un nouveau programme de chimie en 11^e et 12^e année et de ressources connexes.
- Révision des cours d'Environmental Science (sciences de l'environnement) 122 et 123, en vue de leur mise à l'essai.
- Collaboration avec des groupes de l'extérieur (p. ex., Huntsman Marine Science Centre, Science Est, Envirothon).

Sciences humaines

- Mise à l'essai du *programme d'études sociales des provinces de l'Atlantique pour la 4^e année* et des ressources de base connexes.
- Maintien de l'élaboration du *programme d'études sociales des provinces de l'Atlantique pour les 3^e et 5^e années* et des ressources connexes; début du processus de renouvellement du *programme sur la communauté globale canadienne*.

Santé et éducation physique

- Achèvement du projet pilote du *programme d'études en santé et en éducation physique de 9^e et de 10^e année* et début de sa mise en œuvre.
- Poursuite du projet de recherche portant sur le logiciel en éducation physique de la maternelle à la 10^e année.
- Élaboration et lancement d'un projet pilote de la maternelle à la 5^e année.
- Perfectionnement professionnel des enseignants et des mentors en

éducation physique concernant les techniques d'inclusion des élèves handicapés.

- Collaboration avec le ministère du Mieux-être, de la Culture et du Sport pour lancer l'initiative *Défi du podomètre*.

Technologie

- Poursuite du projet pilote du nouveau cours *Family Living 120* et recherche et révision du cours *Robotics 110* et *Metals Processing 110*.
- Production des modules pratiques pour l'enseignement des technologies dans les écoles de niveau intermédiaire.
- Mise en oeuvre des outils d'apprentissage pour le XXI^e siècle dans les cours *Automotive (mécanique automobile) 110* et *120*.
- Début de la restructuration du programme d'enseignement de la technologie et des métiers spécialisés.

Transition à l'école

- Création d'un poste dans chaque district scolaire pour coordonner les initiatives de transition à l'école et prolongation du programme *Bienvenue à la maternelle*.
- Début de la mise en oeuvre de l'évaluation du développement des enfants à l'aide de l'outil Évaluation de la petite enfance – appréciation directe (EPE-AD).

Français langue seconde

- Ajouté un agent pédagogique supplémentaire en français langue seconde dans chacun des districts scolaires.
- Commencé à offrir une formation pour appuyer la mise en oeuvre des

programmes de français intensif et post-intensif à l'échelle de la province en septembre 2009.

- Mis au point des modules de français post-intensif pour les élèves de la 6^e à la 8^e année.
- Commencé à élaborer des modules de français post-intensif pour les élèves de la 9^e à la 10^e année.

Arts

- Achèvement du projet pilote du *programme d'études en musique de la 7^e année* et début de la mise en oeuvre; mise à l'essai du *programme d'études en musique de la 8^e année* et des ressources de base.
- Poursuite de la révision du *programme d'études en arts visuels de la maternelle à la 5^e année* et en *9^e et 10^e année*.

Perfectionnement professionnel

- Création de communautés d'apprentissage dans les districts scolaires grâce au soutien de la Professional Learning Community (PLC) Coaching Academy/Académie de formation des Communautés d'apprentissage professionnelle (CAP).

Premières Nations

- Achèvement du cours de langue malécite en ligne de 10^e année.
- Poste créé pour coordonner la transition aux initiatives scolaires et aux stratégies de préparation des jeunes à la maternelle.
- Perfectionnement professionnel pour les écoles gérées par les bandes dans les domaines des mathématiques et d'intervention en littératie à l'aide de LIPS^{MD} (Lindamood Phoneme Sequencing Program).

DIRECTION DES SERVICES AUX ÉLÈVES

Les spécialistes en apprentissage des services aux élèves fixent des normes d'inclusion scolaire et concourent à l'élaboration de programmes d'adaptation scolaire. Ils s'assurent que les besoins particuliers des élèves sont satisfaits et offrent des programmes d'orientation et d'enrichissement ainsi que des programmes visant à inciter les élèves à poursuivre leurs études et à aider les élèves à risque. Ils élaborent des directives et des outils applicables aux initiatives pour un milieu propice à l'apprentissage. De plus, ils travaillent avec les districts en vue d'améliorer le succès scolaire de groupes d'élèves à risque, notamment des élèves autochtones et des élèves en anglais langue seconde.

Faits saillants :

- Coordination de la mise en œuvre de recommandations du rapport MacKay et de consultations visant à élaborer un dossier de définitions et un modèle de services intégrés.
- Définition des compétences et de la certification des conseillers en orientation et des enseignants-ressources.
- Certification des conseillers en analyse et évaluation des menaces.
- Coordination d'une semaine d'apprentissage de l'enseignement destinée aux enseignants qui portait sur l'intervention auprès des élèves et l'enseignement.
- Coordination des séances de formation, en collaboration avec la direction chargée de l'élaboration des programmes, sur l'intervention en littératie à l'aide du LIPS^{MD}

(Lindamood Phoneme Sequencing Program) à l'intention des enseignants ressources et de littératie.

- Création de deux cours en ligne à l'intention du personnel de la Direction des services aux élèves traitant des programmes enrichis et de la réponse en cas d'intervention.
- Financement d'une conférence provinciale sur l'orientation d'une durée de trois jours; l'accent fut mis sur les transitions et les carrières réussies.
- Soixante-cinq enseignants ressources et aides-enseignants ont suivi le programme de formation d'intervenants en autisme offert par le College of Extended Learning de l'University of New Brunswick.
- Les spécialistes en apprentissage ont participé à l'organisation de sessions de perfectionnement professionnel pour les enseignants ressources en autisme. Grâce à cette formation, le personnel pourra aider les élèves à développer des compétences dans des domaines comme la régulation des émotions, les aptitudes sociales, les comportements anormaux, le « curriculum caché », et les problèmes sensoriels des élèves atteints de troubles du spectre de l'autisme.
- La première cohorte de 27 enseignants et d'employés du secteur qui suivent une formation en médiation devrait obtenir sa certification l'an prochain. Les districts scolaires disposeront ainsi de l'expertise pour mettre en œuvre un mode substitutif de règlement des différends conformément aux recommandations du rapport MacKay.

DIRECTION DE LA PLANIFICATION DES AMÉLIORATIONS

Le personnel de la planification des améliorations est responsable des projets de contrôle de la qualité, y compris l'examen des pratiques des divisions et des districts ainsi que l'application des indices comparatifs à l'appui de programmes et services pédagogiques améliorés.

Depuis sa restructuration, en janvier 2007, la Direction est maintenant chargée d'examiner le rendement des écoles.

Faits saillants :

Recherche

- La Direction a fait office de facilitateur pour la négociation des contrats de recherche pour l'examen du programme provincial de français langue seconde, pour le projet de réduction de la taille des classes et pour l'examen des programmes de formation préalable des enseignants accordés à la Society for the Advancement of Excellence in Education, en plus de commander l'examen du Programme d'insertion professionnelle des enseignants novices.

Inclusion scolaire

- Coordonné la mise en œuvre continue des recommandations du rapport MacKay.
- Dirigé l'élaboration d'un modèle de prestation des services intégrés.
- Fait un exposé de position pour définir le champ d'application d'une politique provinciale sur l'inclusion scolaire et d'autres documents pour

le Comité ministériel sur l'inclusion scolaire.

Perfectionnement professionnel du personnel enseignant

La Direction a :

- assuré la coordination du Programme d'insertion professionnelle des enseignants novices;
- servi de ressource pour le Programme de développement du leadership;
- coprésidé le groupe de travail provincial sur le perfectionnement professionnel.

Amélioration des écoles

- Étudié du rendement de 73 écoles dans les districts scolaires de Woodstock, d'Oromocto et de Rothesay et a présenté à chacune des écoles publiques les résultats du sondage qui avait été rempli par les enseignants, les élèves (de la 4^e à la 12^e année) et les parents de ces élèves, ce qui fait plus de 140 000 questionnaires.

Planification

- Analysé les données du système scolaire et les propositions du public pour éclairer les options relatives au programme de français langue seconde.
- Fourni des données pour la préparation du rapport concernant le Protocole sur les langues officielles dans l'enseignement.
- Entrepris les démarches de préparation et d'analyse en vue de l'évaluation du programme de français intensif.

Obligation de rendre des comptes

- La Direction a continué l'élaboration du processus, des ressources et du procédé d'analyse qui servent à appuyer les réunions annuelles concernant l'obligation de rendre des comptes, lesquelles ont lieu entre le sous-ministre et les districts scolaires.

Soutien administratif

- La Direction a préparé des réponses à 450 lettres reçues par le ministre et le premier ministre au sujet des programmes de français langue seconde.

DIVISION DES INITIATIVES STRATÉGIQUES

La Division des initiatives stratégiques est responsable des priorités ministérielles dans le secteur anglophone. Les autres responsabilités de la Division sont la mesure et l'évaluation, l'apprentissage en ligne, les métiers et les technologies, les écoles communautaires, le Fonds d'innovation en apprentissage, et les programmes pour élèves internationaux.

DIRECTION DE L'APPRENTISSAGE EN LIGNE ET DE LA TECHNOLOGIE

Les spécialistes de l'apprentissage en ligne voient à ce que les technologies de l'information et des communications soient utilisées de manière efficace afin de favoriser l'apprentissage et d'étendre la gamme et la disponibilité des cours offerts aux élèves. Les partenariats internationaux renforcent le programme

d'apprentissage en ligne, car ils fournissent aux élèves et aux éducateurs l'occasion d'apprendre dans un environnement mondial.

Faits saillants :

- Présentation de 46 cours en ligne en sciences, en mathématiques, en lettres et sciences humaines et en technologie de l'information, y compris deux cours d'espagnol et un cours de langue mi'kmaq.
- Offre de possibilités de perfectionnement professionnel à tout le personnel enseignant dans le domaine de l'utilisation des technologies à des fins professionnelles et pédagogiques. Les données dégagées de la fiche d'information du personnel enseignant de 2007 indiquent que seulement huit personnes, sur les quelque 8 000 enseignantes et enseignants et spécialistes de l'apprentissage sondés, ne sont pas du tout à l'aise avec l'ordinateur. La même année, 84 % des enseignants ont indiqué qu'ils utilisent la technologie à des fins pédagogiques très souvent ou assez souvent.
- Collaboration avec l'Association canadienne d'éducation pour faciliter la réalisation d'entrevues au Ministère et dans les districts et les écoles sur l'incidence de l'utilisation d'ordinateurs portatifs et de la technologie par les enseignants et les élèves en lien avec le perfectionnement professionnel. Un livre blanc sera publié à l'automne 2008.
- Offre de perfectionnement professionnel en cours d'emploi aux enseignants à l'échelle du district et de la province concernant

notamment l'utilisation du portail, la sécurité des communications par Internet, l'apprentissage par projet, le conte virtuel, les outils numériques scientifiques, les communautés virtuelles d'apprentissage coopératif, la technologie SMART, et les technologies Web 2.0.

- Enrichissement de la banque d'images, qui compte maintenant plus de 14 000 images numériques libres de droits d'auteur, pour inclure l'accès aux documents vidéos éducatifs d'Aliant.
- Maintien de l'appui fourni aux 25 mentors en technologie et en apprentissage placés dans les 9 districts anglophones. Ces mentors offrent un soutien en classe aux enseignants et des possibilités de perfectionnement professionnel après la classe, le soir et en été.
- Appui du projet de partenariat pour l'utilisation du télescope à distance, un projet entre le ministère de l'Éducation et l'Université Charles Sturt d'Australie. Ce projet a offert aux élèves des écoles élémentaires et intermédiaires une occasion unique d'étudier les étoiles au moyen d'un télescope à distance, de prendre des photos puis de les agrandir.
- Facilitation, avec l'appui des mentors en technologie et en apprentissage, de la participation de 42 enseignants au projet *Connaître ses voisins*, dans le cadre duquel les classes participantes de différentes parties de la province sont jumelées afin de former une équipe d'apprentissage virtuelle et de réaliser en ligne un projet d'apprentissage au programme.
- Maintien d'un partenariat continu avec les Pays-Bas par la

participation à des échanges d'élèves, à une visite éducative pour des élèves néerlandais et à divers projets en ligne.

- Participation, à titre d'animateur canadien, au projet mondial de coopération en ligne pour adolescents coordonné par Schoolnet Africa. Cette année, 20 classes de niveau secondaire du Nouveau-Brunswick ont participé, et des projets Web 2.0 ont été mis à l'essai. Participation à la réunion de planification pour la restructuration du projet qui s'adressera aux élèves des niveaux primaire, et secondaire et comprendra plus de projets Web 2.0.
- Maintien du soutien offert au forum mondial sur les contes coordonné en partenariat avec l'Université de Dundee, en Écosse, et l'Université de Bogota, en Colombie. Le groupe d'enseignants participants a obtenu un financement du fonds d'emprunt international pour appuyer ce projet.
- Mise au point et début de mise en œuvre du plan stratégique triennal pour la formation dans les métiers spécialisés et en technologie.
- Signature d'un protocole d'entente sur la double inscription au Collège communautaire du Nouveau-Brunswick.

DIRECTION DE LA MESURE ET DE L'ÉVALUATION

Le personnel de Mesure et évaluation s'occupe, entre autres, de déterminer l'apprentissage des élèves à l'aide d'examens provinciaux et de vérifier l'efficacité des écoles au moyen de l'examen du rendement des écoles. Ces deux types d'examens visent à

améliorer la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage ainsi que d'informer le public sur l'état général du système d'éducation. Les évaluations provinciales représentent un moyen raisonnable et rentable pour déterminer le rendement individuel de l'élève ou le rendement global d'une école.

Faits saillants :

- Dépistage des enfants à risque d'échec scolaire auprès de tous les enfants de la maternelle.
- Administration d'une appréciation du rendement en littératie à plus de 10 800 élèves de 2^e et de 4^e année des programmes réguliers et d'immersion en français.
- Évaluation des aptitudes en lecture et en écriture pour plus de 6 100 élèves de la 7^e année.
- Administration des examens provinciaux de fin d'année en mathématiques à plus de 12 000 élèves de 5^e et de 8^e année des programmes réguliers et d'immersion en français.
- Administration de l'évaluation des aptitudes linguistiques en anglais à tous les élèves de 9^e année.
- Prolongement du projet d'évaluation provinciale en sciences et administration de l'examen aux élèves de 6^e année.
- Administration de l'évaluation des aptitudes linguistiques en français oral à un échantillon d'élèves de 10^e et de 12^e année inscrits à un cours de français (de base ou immersion) dans les écoles secondaires de l'ensemble de la province.
- Administration de l'évaluation du rendement en littératie aux élèves de 10^e année du cours d'immersion en français.

- Administration d'une mesure de l'aptitude linguistique en anglais langue seconde à plus de 600 élèves inscrits au Concord College of Sino-Canada (Beijing et Shenzhen).

**DIRECTION DES SERVICES-
CONSEILS**

La Direction des services-conseils est responsable du Fonds d'innovation en apprentissage, dont le but est d'investir dans des projets innovateurs dirigés par des enseignants et des équipes scolaires et qu'il sera possible de reproduire ailleurs pour améliorer le rendement des élèves. Elle est également responsable du programme des écoles communautaires, qui encourage les collectivités et les intervenants à établir des partenariats pour améliorer les écoles en les transformant en centres d'apprentissage communautaires. Elle s'occupe aussi du programme pour les élèves venant de pays étrangers.

Faits saillants :

- Un modèle révisé de cadre stratégique pour le Fonds d'innovation en apprentissage a été présenté en mars 2008; le modèle, mieux adapté aux besoins des enseignants, a été élaboré après de vastes consultations auprès de tous les intervenants. Les projets réalisés au cours de la première année du programme servent maintenant de ressources d'apprentissage afin que d'autres enseignants puissent s'en inspirer.
- Des discussions ont été entamées au sujet de la coordination et de la

coopération entre les districts scolaires afin de créer un système plus inclusif pour le recrutement et l'intégration des élèves internationaux et pour le développement du programme. La législation a été modifiée afin de permettre l'application du processus dans un délai raisonnable pour toutes les parties.

- Un cadre d'action a été élaboré pour le projet d'écoles communautaires et comprend un processus de demande et un modèle de financement pour appuyer le projet. Des consultations ont été menées dans les districts, et au cours de la première année du programme 17 écoles communautaires ont été créées. Au cours de la deuxième année du programme, 15 nouvelles écoles communautaires ont été désignées.
- Un examen des programmes de perfectionnement professionnel a débuté afin de déterminer comment il serait possible de mieux les harmoniser au plan d'éducation *Les enfants au premier plan*.
- Un effort spécial a été fait pour mettre en place des mesures et des processus particuliers qui pourraient fournir un soutien et des ressources pour aider les écoles et les districts à obtenir de meilleurs résultats aux évaluations du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA).

CERTIFICATION DES MAÎTRES

Le Direction de la certification des maîtres évalue toutes les demandes d'accréditation professionnelle des

enseignants anglophones et francophones des écoles publiques du Nouveau-Brunswick. Cela inclut celles reçues en personne ou par courrier de l'extérieur de la province ou du pays.

Parmi les autres fonctions et responsabilités, on trouve la délivrance des permis locaux et des certificats d'aptitude à la direction d'école; l'évaluation de l'expérience pour la détermination du traitement; l'approbation de cours universitaires pour la certification; la liaison avec les universités de la province, New Brunswick Teachers' Association (NBTA), l'Association des enseignantes et enseignants francophone du Nouveau-Brunswick (AEFNB), la Fédération des enseignants du Nouveau-Brunswick (FENB) et les districts ainsi que la vérification du respect des dispositions de la *Loi sur l'éducation*, des règlements, des politiques, de la convention collective et de l'entente sur la mobilité du personnel enseignant.

La Direction participe à la révision des règlements relatifs à la certification et propose des changements, participe au Comité consultatif du ministre sur la reconnaissance des titres de compétence du personnel enseignant et au Comité de coordination sur la formation des enseignants, prépare des notes de synthèse pour la haute direction, rédige des lettres et recommande au ministre la suspension ou la révocation de certificats d'enseignants. Le ministre de l'Éducation a révoqué trois certificats d'enseignants.

Faits saillants :

- Attribution de 1 070 certificats, nouveaux et révisés :

Certificat 4.....14
Rapport hommes-femmes :5 / 9

Certificat 5.....664
Rapport hommes-femmes :142 / 522

Certificat 6.....167
Rapport hommes-femmes :38 / 129

Certificat provisoire 478
Rapport hommes-femmes : .33 / 45

Certificat provisoire 5131
Rapport hommes-femmes : .38 / 93

Certificat provisoire 616
Rapport hommes-femmes : ..3 / 13

- De plus, 52 certificats d'aptitude à la direction d'école ont été émis, dont 20 à des hommes et 32 à des femmes.
- Présentation d'exposés aux étudiants universitaires qui terminent des programmes de formation initiale en enseignement au Nouveau-Brunswick afin d'expliquer les exigences de la certification des maîtres.

DIVISION DES POLITIQUES ET DE LA PLANIFICATION

La Division des politiques et de la planification est composée de deux directions : Politiques et affaires législatives; Analyse et données ministérielles. La Division voit à l'élaboration et à l'analyse des politiques

et à la prestation de conseils en la matière, aux propositions législatives, aux questions de gouverne, à la coordination et au soutien législatif, à la planification ministérielle et stratégique, à l'application de la *Loi sur la protection des renseignements personnels* et de la *Loi sur le droit à l'information*, au droit d'auteur, aux données statistiques, à la collecte des données, à la gestion des projets, aux sondages, aux outils de reddition des comptes et aux indicateurs de rendement.

DIRECTION DES POLITIQUES ET AFFAIRES LÉGISLATIVES

La Direction des politiques et des affaires législatives veille à ce que le ministère de l'Éducation ait un cadre stratégique et législatif approprié par la formulation de nouvelles propositions de politiques et de lois, l'interprétation des politiques et des lois pour les districts scolaires et l'offre de conseils stratégiques. Elle veille aussi à ce que les plans ministériels soient mis en œuvre de façon stratégique et efficace en plus de présenter des rapports sur les initiatives ministérielles et sur les progrès réalisés par rapport aux objectifs et cibles énoncés publiquement. Les membres du personnel s'occupent de l'application de la *Loi sur la protection des renseignements personnels* et de la *Loi sur le droit à l'information*, règlent les questions relatives au droit d'auteur dans le domaine de l'éducation et préparent le ministre ainsi que les sous-ministres pour les travaux de l'Assemblée législative afin que l'approche adoptée en matière de relations intergouvernementales et

interministérielles soit collective et coordonnée.

Faits saillants :

Élaboration de politiques

- Aidé les écoles et les districts en élaborant la politique Procédure à suivre pour signaler les accidents survenus sur les lieux de biens scolaires (Formulaire de signalement d'accident).
- Établi de nouveaux critères nutritionnels et a révisé l'annexe A de la Politique 711 Nutrition et amélioration de l'alimentation en milieu scolaire : Catégories d'aliments (critères nutritionnels).
- Élaboré des lignes directrices détaillées et un guide à l'intention des parents et du personnel de l'école sur la gestion du diabète de type 1 dans les écoles.
- Continué de travailler aux politiques visant : la perquisition et la saisie; la technologie de l'information et de la communication; les droits de scolarité pour fréquenter une école au Nouveau-Brunswick; les exigences pour le diplôme d'études secondaires; les écoles rurales; l'utilisation communautaire des écoles; la planification de l'infrastructure; le calendrier scolaire provincial; les cours élaborés à l'échelle locale; les élèves susceptibles de décrocher au secondaire; le milieu propice à l'apprentissage; le code de conduite de l'élève.
- Continué l'élaboration de lignes directrices dans les domaines suivants : protection des élèves (comment faire un rapport) et a révisé les politiques actuelles sur les

véhicules utilisés pour les activités scolaires et le transport à destination et en provenance des lieux d'une activité scolaire tenue ailleurs qu'à l'école.

- Participé au comité consultatif sur les transports chargé d'étudier l'accident survenu à Bathurst. Le comité interministériel réunissait des représentants du Procureur général, de la Sécurité publique, de l'Approvisionnement et des Services, des Transports et de l'Éducation.
- Participé au groupe de travail ministériel sur le français langue seconde.
- Consulté des élèves, des enseignants, du personnel de district, des associations d'enseignants, les conseils d'éducation de district, des parents et d'autres intervenants pour l'élaboration de politiques.

Projets généraux de planification

- Coordonné les mesures pour respecter les engagements du gouvernement aux fins de suivi et a présenté des rapports trimestriels au Bureau du Conseil exécutif.
- Coordonné deux séances de planification ministérielles pour faciliter la mise en œuvre du plan *Les enfants au premier plan*.

Législation

- Offert un soutien pour les questions d'ordre juridique concernant la *Loi sur l'éducation* et a offert des conseils aux districts scolaires.
- Veillé à ce que les soumissions provinciales tiennent compte des préoccupations du Ministère visant les droits de la personne, en élaborant des contributions ministérielles sur des questions

comme les droits économiques, sociaux et culturels, les déficiences, la discrimination raciale, la discrimination contre les femmes et les questions autochtones.

- Permis au ministère d'assumer ses responsabilités en vertu de la *Loi sur le droit à l'information* en répondant à 14 demandes de matériel, soit huit de plus qu'en 2006-2007.

Activité législative

- Veillé à ce que le ministre soit prêt pour les débats à l'Assemblée législative en offrant un soutien ministériel et en assistant à des réunions quotidiennes.
- Permis au Ministère d'assumer toutes ses responsabilités législatives en répondant à sept motions et en s'occupant des pétitions.
- Préparé du matériel d'information concernant le travail entrepris par la Division pour la session de l'Assemblée législative, y compris des présentations du Ministère devant des comités de l'Assemblée législative en plus des entrevues avec les médias et des communiqués.

Conseils d'éducation de district (CED)

- Offert aux CED des conseils portant sur la gouvernance.
- Appuyé les CED pendant les élections de mai 2008.
- Continué de consulter les CED pour obtenir leurs points de vue concernant les politiques provinciales.
- Renseigné les CED sur les progrès accomplis par rapport aux initiatives dans les écoles en offrant des bilans

et en consultant les CED sur des mesures précises.

- Coordonné et finalisé la mise à jour du manuel d'orientation pour les CED.

Comités

- La Division a aidé le gouvernement en offrant l'expertise du personnel de la Direction aux comités directeurs et groupes de travail interministériels dans divers domaines : l'écart salarial, les femmes et filles à risques, la formation professionnelle, la transformation des ressources humaines et la réduction des formalités administratives. De plus, des employés de la Direction ont siégé à des comités nationaux, soit le Conseil de gestion stratégique auquel participent le CMEC et Statistique Canada, le groupe de travail du Conseil des statistiques canadiennes de l'éducation et le comité de direction du Consortium du droit d'auteur du CMEC.

Activité à l'échelle fédérale-provinciale

- Travaillé à l'avancement de la stratégie de la province en matière d'immigration, en assistant à des réunions et en participant à des initiatives du groupe de travail fédéral-provincial sur l'immigration.
- Veillé à faire valoir les intérêts du Nouveau-Brunswick en matière d'éducation à l'échelle régionale, nationale et internationale en assurant une liaison avec le CMEC et le Conseil atlantique des ministres de l'Éducation et de la Formation (CAMEF).

DIRECTION DE L'ANALYSE DES DONNÉES MINISTÉRIELLES

La Direction de l'analyse des données ministérielles s'assure que le ministre et les sous-ministres ont accès, en temps voulu, à des données exactes sur les élèves et les employés et peuvent ainsi prendre des décisions éclairées. Pour y arriver, elle met en place des systèmes informatiques et des bases de données électroniques appropriées, établit et met à jour des normes et des indicateurs de rendement clés, élabore et utilise les outils de collecte de données, et établit ainsi que produit des rapports et autres outils pour la reddition de comptes.

La Direction est aussi responsable des statistiques du système d'éducation publique du Nouveau-Brunswick portant sur l'inscription des élèves, le nombre de classes et leur taille, le taux d'obtention du diplôme et les tendances en la matière, le nombre d'abandons, les rapports, les inscriptions aux cours, l'absentéisme du personnel, les tendances relatives aux inscriptions et ainsi de suite. Elle vérifie également les données brutes qu'elle reçoit des districts scolaires, puis prépare les documents officiels qui sont diffusés à l'interne et à l'externe.

Faits saillants :

Projets des données

- Publié un rapport sur les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de *Les enfants au premier plan*. Le rapport vise à décrire aux parents et au public où se situe le système d'éducation par rapport aux indicateurs clés.
- Assisté les écoles en fournissant des directives plus conviviales pour la

collecte de données et en adoptant de nouvelles méthodes pour accroître l'exactitude.

- Assisté des chercheurs de la province et de l'extérieur en répondant à diverses demandes de données, notamment à celles de l'Atlantic Institute for Market Studies (AIMS), de l'Institut canadien de recherche en politique sociale, de l'Organisation internationale de la Francophonie et de Statistique Canada.
- Élaboré et administré pour la troisième fois un sondage pilote auprès de 30 % des élèves de 12^e année des écoles de la province. Elle a publié le premier rapport en décembre 2007.
- Représenté le Ministère au projet d'échange de données sur l'éducation des provinces de l'Atlantique. Le projet vise à fixer des normes et à créer l'infrastructure requise pour l'échange électronique des relevés de notes des élèves et de données sur les prêts. La portée du projet englobe tous les établissements d'enseignement de la région, surtout les écoles secondaires, les collèges communautaires et les universités.
- A produit des rapports sur l'absentéisme, l'abandon scolaire, le profil de l'éducation, le sondage auprès des finissants, le répertoire des écoles et les statistiques sommaires.
- A répondu à environ 375 demandes de données (internes et externes).

COMMUNICATIONS

La Direction des communications a pour rôle de renseigner le public sur les programmes, les politiques et les services du Ministère.

Elle est chargée de ce qui suit : conseiller le ministre et les cadres supérieurs sur des questions de communication; planification stratégique des communications; rédaction, relecture, révision et conception des communiqués de presse, discours, dépliants et brochures; coordination des conférences de presse; élaboration des campagnes de sensibilisation; réponses aux médias et relations avec les médias; dépouillement des articles des médias; gestion des pages Web du Ministère; publicités dans les médias et sur le Web; et soutien connexe au ministre pour les activités liées à l'assemblée législative.

La Direction des communications relève directement des sous-ministres et elle compte trois employés : un directeur des communications, une agente de communications et une personne au soutien administratif.

Faits saillants :

- Au cours de l'année, la Direction a participé activement à la communication des mesures prises par le ministère de l'Éducation et du Gouvernement du Nouveau-Brunswick.
- La Direction a préparé et diffusé des communiqués de presse dans les deux langues officielles pour annoncer des projets, des politiques ou des énoncés de position du ministère de l'Éducation.

- La Direction a contribué, au nom du ministère de l'Éducation, à l'organisation de plusieurs conférences de presse et d'activités spéciales, portant par exemple sur l'ouverture officielle de nouvelles écoles et sur des mesures liées au nouveau plan d'éducation *Les enfants au premier plan*.
- La Direction a rédigé ou collaboré à la rédaction d'allocutions en chambre ou discours prononcés par le ministre de l'Éducation, d'autres ministres, des députés ou des employés du Ministère.
- La Direction s'est occupée de la production et de la publication du rapport annuel du Ministère pour l'année précédente.
- La Direction a répondu aux demandes de renseignements des médias francophones et anglophones du Nouveau-Brunswick ainsi qu'à des demandes des médias à l'extérieur de la province. Le personnel s'est occupé aussi des demandes de renseignements du public reçues par téléphone ou par courrier électronique.

DIVISION DE L'ADMINISTRATION ET FINANCES

La Division de l'administration et finances est chargée de fournir des services de soutien efficaces dans les secteurs suivants : ressources humaines, services de soutien informatique, finances et services, installations éducatives et services de transport scolaire. Elle offre ces services aux secteurs anglophone et

francophone (maternelle à 12^e année), aussi bien au bureau central que dans les districts. La Division offre également un soutien au ministère du Mieux-être, de la Culture et du Sport.

DIRECTION DES FINANCES ET DES SERVICES

La Direction des finances et des services englobe les sections suivantes : Budget et comptabilité, Services financiers des districts, Services de paie des districts et Services administratifs. Elle s'occupe de contrôles internes efficaces, de la budgétisation, de la comptabilité, des rapports financiers sur les activités des districts scolaires et des services généraux pour le travail de bureau et le soutien administratif.

Elle préconise l'obligation de rendre compte et souscrit pleinement à l'amélioration continue de la gestion des ressources financières.

Faits saillants:

- Préparation du budget principal des dépenses pour le ministère de l'Éducation et le ministère du Mieux-être, de la Culture et du Sport.
- Prestation de services de comptabilité et de consultation financière en vue d'assurer une utilisation efficace des ressources financières, ce qui comprend la préparation de l'information financière et des documents à l'appui pour les comptes publics et le budget principal des dépenses.
- Gestion et exploitation du système de paie des districts scolaires, ce qui consiste à verser les paies à la quinzaine à 15 000 employés et à préparer 22 000 formules T4 annuellement.
- Élaboration des politiques, des processus et des pratiques nécessaires à une gestion financière judicieuse. En 2007-2008, cela comprenait la restructuration des rapports financiers des Divisions des services éducatifs pour respecter les exigences en matière de reddition de comptes associées aux mesures du plan d'éducation *Les enfants au premier plan*.
- Traitement de demandes de renseignements de nature financière et statistique.
- Coordination de l'achat des biens et services conformément à la *Loi sur les achats publics*.
- Prestation de services de soutien général pour le bureau central, pour la gestion des dossiers et pour les services de réception.
- Communication d'information sur les besoins financiers se rattachant au rapport sur le français langue seconde et aux recommandations qu'il contient.
- Détermination des crédits budgétaires nécessaires pour réaliser les mesures liées au plan d'éducation *Les enfants au premier plan*.
- En collaboration avec les districts scolaires et le Bureau du contrôleur, détermination des exigences relatives à la comptabilité et à la reddition de comptes pour les fonds recueillis par les écoles.
- Étude indépendante des politiques et des pratiques relatives à la gestion des documents au bureau central du ministère de l'Éducation et au ministère du Mieux-être, de la Culture et du Sport.

DIRECTION DES INSTALLATIONS ÉDUCATIVES ET DU TRANSPORT SCOLAIRE

La Direction des installations éducatives et du transport scolaire offre une orientation et un soutien aux districts pour la planification et la gestion des installations éducatives et du transport scolaire. Son but est de créer un environnement d'apprentissage et de travail sain et sécuritaire, et d'assurer la sécurité et l'efficacité du transport scolaire.

Faits saillants :

- Préparation du budget des projets majeurs de construction et des projets d'amélioration pour l'année financière 2008-2009.
- Coordination de l'achèvement des projets majeurs de construction et des projets d'amélioration en consultation avec le ministère de l'Approvisionnement et des Services et les districts scolaires.
- Ouverture d'une nouvelle école : l'École des Bâtisseurs à Fredericton.
- Début du design et de la construction de nouvelles écoles : Bliss Carman Middle School et Upper Miramichi School.
- Achèvement de trois projets majeurs de construction : École Samuel-de-Champlain, Harrison Trimble and St. Stephen Elementary.
- Début de la planification ou de la réalisation d'un projet majeur : Sugarloaf Senior High School.
- En collaboration avec des comités locaux des districts scolaires, préparation des devis pédagogiques des projets annoncés dans le budget d'immobilisations.
- Maintien d'une base de données sur le calendrier annuel et le suivi des analyses provinciales de l'eau potable, conformément à la *Loi sur l'assainissement de l'eau*, pour chaque école dotée d'un puits artésien.
- Maintien d'une base de données pour les ordres du Prévôt aux incendies et pour faire un suivi relatif à la réalisation des travaux par les districts scolaires.
- Appui aux districts scolaires relativement au système de gestion des installations éducatives (système MPC).
- Poursuite de la révision du Guide de planification des installations éducatives.
- Formation des nouveaux chauffeurs d'autobus scolaires et aide aux districts scolaires relativement à la prestation du cours de recyclage annuel des chauffeurs.
- Prestation du programme de formation initiale de conducteur d'autobus à 202 personnes.
- Achat de 85 nouveaux autobus scolaires.
- Poursuite du développement de la nouvelle version du logiciel AUTO-BUS en collaboration avec la Direction de l'informatique et des districts scolaires.
- Maintien et mise à jour de la base de données pour analyser et évaluer le rendement du projet « Initiative » visant les bâtiments provinciaux.
- Coordonner et assurer le suivi aux recommandations contenues dans le rapport du vérificateur sur l'entretien des bâtiments scolaires.
- Complété une mise à jour du manuel de formation des conducteurs d'autobus.
- Mise à jour des données sommaires et suivi des inspections effectuées sur les

autobus scolaires par la Direction de l'application des lois sur les véhicules utilitaires du ministère de la Sécurité publique.

- Répondre aux demandes de renseignements généraux concernant l'interprétation des règlements et des politiques relatifs aux installations et à la gestion du transport scolaire.
- Création du groupe de travail interministériel du ministre sur les activités parascolaires pour diriger la réponse du gouvernement en ce qui concerne l'accident qui a enlevé la vie à sept élèves et à une enseignante du district scolaire 15. Le groupe de travail avait pour mandat d'étudier les circonstances de l'accident, d'examiner les lignes directrices en matière de transport des élèves et de formuler des recommandations visant à réduire les risques liés aux déplacements que doivent faire les élèves.

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

La Direction des ressources humaines élabore, appuie et fait la promotion des politiques, des programmes et des pratiques en matière de ressources humaines dans le but d'établir, au sein du milieu de travail, une culture axée sur la convivialité, le soutien et l'engagement à atteindre une norme d'excellence en éducation et dans tous les aspects de la prestation des services.

La Direction est chargée d'offrir des services exhaustifs en matière de ressources humaines aux cadres supérieurs du ministère de l'Éducation,

au personnel du bureau central, aux représentants du système scolaire public et au ministère du Mieux-être, de la Culture et du Sport.

Faits saillants :

- Six personnes ont été honorées pendant le Dîner annuel de retraite et de reconnaissance des années de service.

Le Comité sur la santé et le mieux-être de Place 2000

- A continué de mener des activités visant à favoriser et à améliorer la santé et le mieux-être des employés.
- A organisé plusieurs activités visant la participation de l'ensemble du personnel, notamment l'activité de reconnaissance des employés au printemps et à l'automne, l'activité du temps des Fêtes, la foire sur la santé, les séances d'information offertes le midi, la clinique de vaccination contre la grippe et les activités pour célébrer Pâques et l'Halloween.
- La Fondation des maladies du cœur a souligné les efforts du Comité en lui remettant le prix (argent) *Le mieux-être à cœur*.

Le Comité d'hygiène et de sécurité

- A formulé des recommandations sur les politiques, procédures et codes de pratique qui assurent la sécurité des employés et, en collaboration avec la Direction des ressources humaines.
- A aidé les gestionnaires à voir à ce que les nouveaux employés reçoivent une orientation relative à la sécurité et aux compétences de base.

Services et programmes offerts par la Section des services pour la Partie I

- Administration du Stage d'emploi étudiant pour demain (SEED), du Projet d'emploi prioritaire (PEP) et des autres programmes connexes ayant permis d'embaucher environ 114 employés occasionnels.
- Programme d'aide aux employés et à leur famille, formation en langue seconde et orientation de nouveaux employés.
- Traitement des demandes de renseignements et des plaintes en matière de langues officielles – le Bureau des langues officielles n'a pas reçu de plaintes visant le ministère de l'Éducation au cours de la dernière année.
- Poursuite des travaux en matière d'établissement des compétences de base.
- Coordination des profils linguistiques.
- Tenue de plus de 32 concours et traitement de 13 demandes de classification et de reclassification.

Services et programmes offerts par la Section des services pour la Partie II

- Participation active au processus de négociation entre le Conseil de gestion et la FENB.
- Reçu trois plaintes des droits de la personne.
- Placement de plus de 260 aides dans les salles de classe de maternelle comptant plus de 20 élèves.
- Dépôt de 73 griefs; résolution de plusieurs plaintes avant le dépôt d'un grief grâce à la médiation, soumission de 11 griefs à l'arbitrage.
- Réalisation d'un examen exhaustif des modalités de la convention collective conclue par le Conseil de

gestion et la section locale 2745 du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) en vue des négociations.

- Réalisation d'un examen exhaustif des besoins opérationnels des employés du groupe des services professionnels et psychologiques en vue des premières négociations avec le Syndicat des employés des secteurs public et privé du Nouveau-Brunswick.
- Dépôt de 41 plaintes relatives à la Politique 701 ainsi que de 20 plaintes de harcèlement en milieu de travail. De plus, il y a une possibilité de sept poursuites civiles.
- Prestation de services de relations de travail aux 14 districts scolaires de la province. Ces services comprenaient l'interprétation des trois conventions collectives ainsi que l'aide relative aux griefs, aux plaintes concernant la Politique pour la protection des élèves, aux droits de la personne et au harcèlement en milieu de travail, aux poursuites civiles, à la classification des postes et à d'autres questions concernant les ressources humaines.
- Poursuite des efforts entrepris pour améliorer les relations de travail avec les employés de la FENB et des sections locales 1253 et 2745 du SCFP.
- Traitement de 16 demandes de reclassification par la Section des services pour la Partie II.
- Maintien d'une participation active des enseignants au Régime de traitement différé. Actuellement, 559 enseignants sont inscrits au régime, dont 74 ont pris congé durant l'année scolaire 2007-2008. En tout, 103 enseignants prévoient

prendre congé durant l'année scolaire 2008-2009.

DIRECTION DES SERVICES DE SOUTIEN INFORMATIQUE

La Direction des services de soutien informatique assure l'intégration de la technologie de l'information dans les écoles ainsi que le soutien technique. Elle fournit également ces services au bureau central du ministère de l'Éducation et au ministère du Mieux-être, de la Culture et du Sport.

La Direction est responsable de la mise en œuvre et de la gestion des systèmes informatiques. Elle assure aussi la coordination de la mise en œuvre des systèmes informatiques à l'échelle de la province, et ce, en collaboration avec le personnel technique des districts scolaires.

Enfin, la Direction est responsable de la gestion du réseau grande distance qui relie les écoles, les districts scolaires et le bureau central.

Faits saillants :

- En collaboration avec les groupes éducatifs, la Direction a offert une aide concernant les systèmes d'information et les technologies nécessaires pour appuyer les projets éducatifs stratégiques. Cela comprend les installations requises pour offrir des cours en ligne et des vidéoconférences, pour offrir le service de courriel aux élèves et aux enseignants, pour permettre l'hébergement des sites Web des écoles et des districts et pour offrir diverses autres technologies qui
- servent à appuyer les initiatives du système d'éducation publique, ainsi que pour fournir le soutien nécessaire dans ces secteurs d'activité.
- Elle a fourni une orientation technique globale et s'est occupée des activités techniques pour la mise en œuvre du programme d'ordinateurs portatifs pour le personnel enseignant et les élèves. Cela comprenait l'entretien d'ordinateurs portatifs et de matériel connexe ainsi que la manipulation et l'expédition de l'équipement aux districts scolaires. En 2007-2008, plus de 7 800 enseignants et environ 3 900 élèves ont pu avoir accès à un ordinateur portatif grâce à cette initiative.
- La Direction des services de soutien informatique a conçu une application Web qui facilite la soumission de demandes de financement, le Fonds d'innovation en apprentissage, une initiative du plan d'éducation *Les enfants au premier plan*. Cette application permet aux enseignants, aux écoles et aux districts de présenter une demande en ligne. Elle permet également d'administrer les demandes et de produire des rapports.
- La Direction des services de soutien informatique a continué à travailler avec la Direction des services aux élèves à l'amélioration et à l'entretien du système électronique pour le plan d'intervention personnalisé dont se sert le personnel enseignant des écoles anglophones pour gérer l'information relative aux élèves qui ont un plan d'intervention.
- La Direction a fourni un soutien technique au portail du ministère de l'Éducation et a développé celui-ci.

Le portail contient des ressources pédagogiques à l'intention du personnel enseignant.

- Applications relatives aux feuilles de paye de la Partie II : en collaboration avec le ministère de l'Approvisionnement et des Services et les districts scolaires, la Direction a continué à offrir un soutien technique afin d'assurer le bon fonctionnement du système de rémunération actuel.
- Elle a travaillé avec le ministère des Ressources humaines pour lancer un projet visant à mettre à jour le calculateur de la paie nette. Ce module fait partie du système de rémunération des Parties I et II.
- La Direction a lancé la nouvelle version du répertoire des écoles en ligne.
- Elle a fourni un soutien pour plus de 45 applications éducatives et administratives qui en sont au stade de l'élaboration ou du maintien.
- En collaboration avec le ministère de l'Approvisionnement et des Services, la Direction des services de soutien informatique a entrepris la migration des données des écoles et des districts scolaires au nouveau réseau à grande distance du gouvernement du Nouveau-Brunswick, qui utilise une technologie avancée pour améliorer la performance, la flexibilité et la fiabilité d'Internet et des services de communication.

DISTRICTS SCOLAIRES

Le système scolaire du Nouveau-Brunswick compte 14 districts scolaires, soit cinq districts francophones et neuf districts anglophones.

Le ministre établit l'orientation et les paramètres de l'éducation publique dans la province. Par l'intermédiaire du ministère de l'Éducation, le ministre établit également les normes et le cadre stratégique auxquels est assujéti le système d'éducation provincial. Le ministre s'occupe aussi des programmes d'études et du cadre d'évaluation au niveau provincial.

Les conseils d'éducation de district (CED) sont constitués de membres publiquement et localement élus. Ils mettent en œuvre les politiques provinciales en matière d'éducation, établissent l'orientation et les priorités du district scolaire et prennent les décisions sur le fonctionnement du district et des écoles. De concert avec la direction générale du district, les CED préparent les plans d'éducation et de dépenses, mettent en œuvre les programmes, services et politiques provinciales et établissent des politiques locales pour répondre aux besoins du district.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les districts scolaires ou un exemplaire de leur rapport annuel, il suffit de communiquer avec le bureau du district scolaire.

Districts Scolaires Francophones

District scolaire 01

425, rue Champlain
Dieppe (N.-B.) E1A 1P2
Tél. : (506) 856-3333
Télec. : (506) 856-3254
<http://www.district1.nbed.nb.ca>

District scolaire 03

298, rue Martin
Edmundston (N.-B.) E3V 5E5
Tél. : (506) 737-4567
Télec. : (506) 737-4568
<http://www.district3.nbed.nb.ca>

District scolaire 05

21, rue King
Campbellton (N.-B.) E3N 1C5
Tél. : (506) 789-2255
Télec. : (506) 789-4840
<http://www.district5.nbed.nb.ca>

District scolaire 09

3376, rue Principale
C.P. 3668, Succ. Bureau chef
Tracadie-Sheila (N.-B.) E1X 1G5
Tél. : (506) 394-3400
télec. : (506) 394-3455
<http://www.district9.nbed.nb.ca>

District scolaire 11

10, rue Commerciale, Unité 2
Richibouctou (N.-B.) E4W 3X6
Tél. : (506) 523-7655
Télec. : (506) 523-7659
<http://www.district11.nbed.nb.ca>

Districts Scolaires Anglophones

District scolaire 02

1077, boulevard St. George
Moncton (N.-B.) E1E 4C9
Tél. : (506) 856-3222
Télec. : (506) 856-3224
<http://www.district2.nbed.nb.ca>

District scolaire 06

70B, chemin Hampton
Rothesay (N.-B.) E2E 5Y2
Tél. : (506) 847-6262
Télé. : (506) 847-6211
<http://www.district6.nbed.nb.ca>

District scolaire 18

1135, rue Prospect
Fredericton (N.-B.) E3B 3B9
Tél. : (506) 453-5454
Télé. : (506) 444-5264
<http://www.district18.nbed.nb.ca>

District scolaire 08

490, avenue Woodward
Saint John (N.-B.) E2K 5N3
Tél. : (506) 658-5300
Télé. : (506) 658-5399
<http://www.district8.nbed.nb.ca>

District scolaire 10

11, rue School
St. Stephen (N.-B.) E3L 2N4
Tél. : (506) 466-7301
Télé. : (506) 466-7309
<http://www.district10.nbed.nb.ca>

District scolaire 14

138, rue Chapel
Woodstock (N.-B.) E7M 1H3
Tél. : (506) 325-4432
Télé. : (506) 325-4490
<http://www.district14.nbed.nb.ca>

District scolaire 15

464, rue Montgomery
Dalhousie (N.-B.) E8C 2A6
Tél. : (506) 684-7555
Télé. : (506) 684-7552
<http://www.district15.nbed.nb.ca>

District scolaire 16

78, rue Henderson
Miramichi (N.-B.) E1N 2R7
Tél. : (506) 778-6075
Télé. : (506) 778-6090
<http://www.district16.nbed.nb.ca>

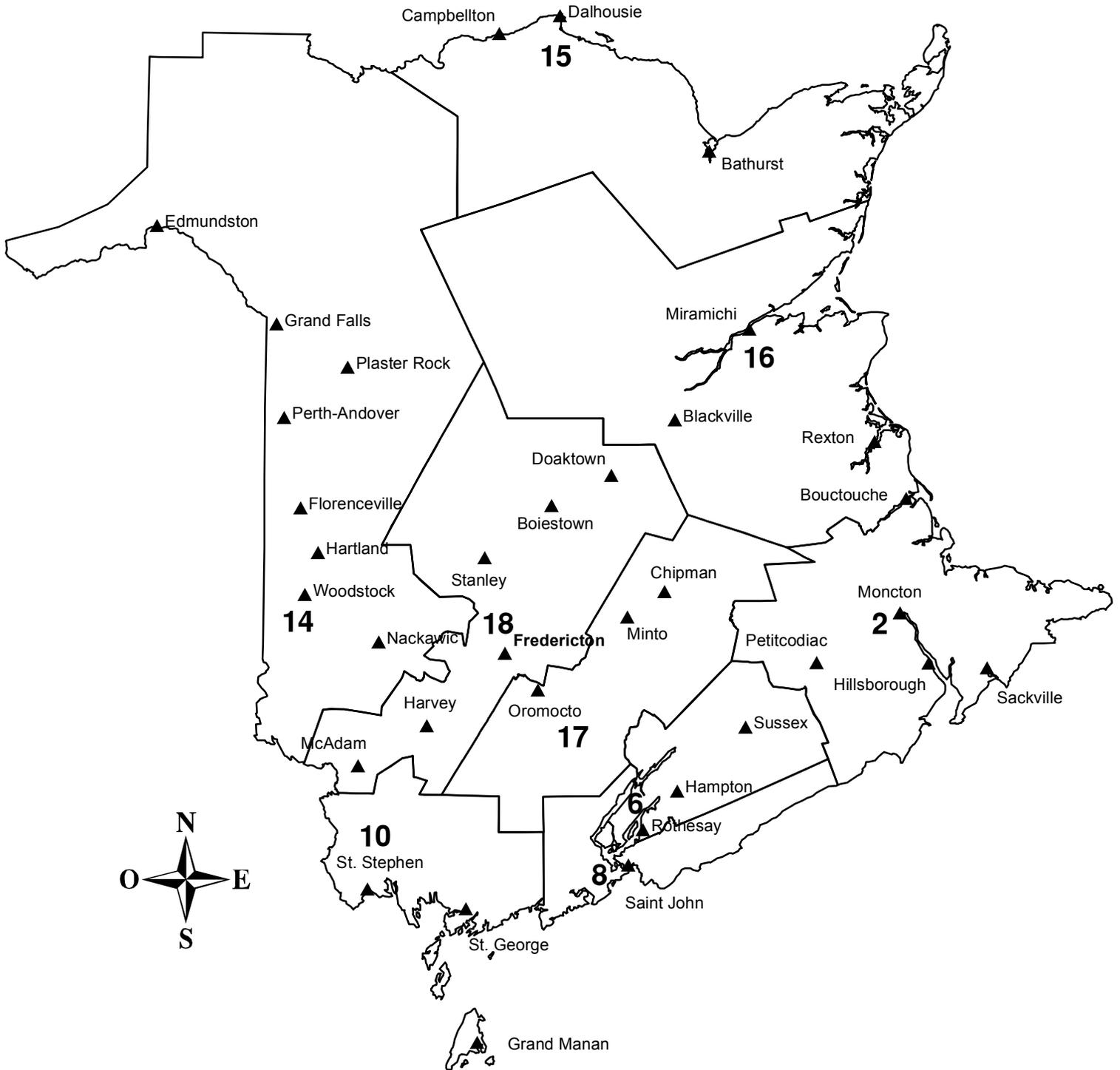
District scolaire 17

17, chemin Miramichi
Oromocto (N.-B.) E2V 2P6
Tél. : (506) 357-4010
Télé. : (506) 357-4011
<http://www.district17.nbed.nb.ca>

Districts scolaires francophones du Nouveau-Brunswick



Districts scolaires anglophones du Nouveau-Brunswick



ANNEXES

	Page
Évolution de l'effectif scolaire par district du 30 septembre 2000 au 30 septembre 2007.....	37
Effectif scolaire par district selon la langue d'enseignement au 30 septembre 2007	38
Élèves autochtones habitant les réserves et fréquentant les écoles publiques du Nouveau-Brunswick au 30 septembre 2007.....	39
Effectif scolaire par district selon l'année d'études au 30 septembre 2007	40
Évolution du nombre de classes multiprogrammes par district scolaire du 30 septembre 2000 au 30 septembre 2007.....	41
Évolution de l'effectif personnel éducatif et du rapport élèves-personnel éducatif par district scolaire du 30 septembre 2004 au 30 septembre 2007	42
Écoles par district scolaire selon le niveau d'enseignement au 30 septembre 2007	43
Sommaire des écoles selon le niveau et la langue d'enseignement au 30 septembre 2007	44
Ministère de l'Éducation : Aperçu financier 2007-2008	45
Aperçu financier 2007-2008 : Année se terminant le 31 mars 2008.....	46
Comparaison du budget d'exploitation et des dépenses réelles des districts scolaires pour l'année se terminant le 31 mars 2008	47

Évolution de l'effectif scolaire par district
du 30 septembre 2000 au 30 septembre 2007

District scolaire ¹	Sept. 2000	Sept. 2001	Sept. 2002	Sept. 2003	Sept. 2004	Sept. 2005	Sept. 2006	Sept. 2007
Districts francophones								
01 - Dieppe	6,913	6,914	6,915	6,891	6,936	7,056	7,123	7,297
03 - Grand-Sault	8,365	8,024	7,716	7,448	7,235	6,966	6,576	6,402
05 - Campbellton	7,069	6,722	6,476	6,255	6,087	5,934	5,724	5,500
09 - Tracadie/Sheila	8,827	8,442	8,126	7,903	7,675	7,412	7,102	6,911
11 - Richibouctou	7,213	7,001	6,792	6,573	6,393	6,093	5,828	5,615
Districts anglophones								
02 - Moncton	17,034	16,860	16,726	16,687	16,671	16,508	16,287	16,188
06 - Rothesay	10,774	10,762	10,629	10,548	10,463	10,427	10,338	10,369
08 - Saint John	14,390	14,209	14,064	13,751	13,477	13,135	12,745	12,428
10 - St. Stephen	4,670	4,610	4,616	4,564	4,521	4,340	4,191	4,082
14 - Woodstock	9,393	9,123	8,932	8,863	8,699	8,511	8,292	8,046
15 - Dalhousie	4,666	4,516	4,403	4,263	4,127	3,982	3,843	3,745
16 - Miramichi	6,839	6,850	6,756	6,722	6,600	6,492	6,336	6,161
17 - Oromocto	5,988	5,936	5,815	5,720	5,628	5,501	5,241	5,218
18 - Fredericton	12,801	12,823	12,634	12,681	12,633	12,464	12,387	12,326
Francophone	38,387	37,103	36,025	35,070	34,326	33,460	32,353	31,725
Anglophone	86,555	85,689	84,575	83,799	82,819	81,360	79,660	78,563
Province	124,942	122,792	120,600	118,869	117,145	114,820	112,013	110,288

¹ Les villes énumérées en regard de chaque district représentent le lieu du bureau du district scolaire. Pour fin de comparaison, les données historiques ont été combinées pour refléter l'organisation des districts scolaires actuels.

Effectif scolaire par district selon la langue d'enseignement
au 30 septembre 2007

District scolaire ¹	Anglais	Français	Immersion en français	Total
Districts francophones				
01 - Dieppe	-	7,297	-	7,297
03 - Grand-Sault	-	6,402	-	6,402
05 - Campbellton	-	5,500	-	5,500
09 - Tracadie/Sheila	-	6,911	-	6,911
11 - Richibouctou	-	5,615	-	5,615
Districts anglophones				
02 - Moncton	10,159	-	6,029	16,188
06 - Rothesay	6,769	-	3,600	10,369
08 - Saint John	9,985	-	2,443	12,428
10 - St. Stephen	3,531	-	551	4,082
14 - Woodstock	6,605	-	1,441	8,046
15 - Dalhousie	2,477	-	1,268	3,745
16 - Miramichi	5,217	-	944	6,161
17 - Oromocto	4,418	-	800	5,218
18 - Fredericton	8,683	-	3,643	12,326
Francophone	-	31,725	-	31,725
Anglophone	57,844	-	20,719	78,563
Province	57,844	31,725	20,719	110,288

¹ Les villes énumérées en regard de chaque district représentent le lieu du bureau du district scolaire.

**Élèves autochtones habitant les réserves et
fréquentant les écoles publiques
du Nouveau-Brunswick**
au 30 septembre 2007

District scolaire	Réserve Première nation	Nombre d'élèves autochtones
01	Kingsclear	1
02	Fort Folly	2
03	Saint-Basile	18
05	Listuguj Mi'gmaq	2
	Pabineau	1
09	Burnt Church	32
11	Bouctouche	4
14	Saint-Basile	3
	Tobique	204
	Woodstock	80
15	Eel River	97
	Listuguj Mi'gmaq	184
	Pabineau	32
16	Big Cove (Elsipogtog)	314
	Bouctouche	14
	Burnt Church	167
	Eel Ground	62
	Indian Island	20
	Red Bank	78
17	Oromocto	75
18	Kingsclear	81
	St. Mary's	171
Total		1 642

Effectif scolaire par district selon l'année d'études
au 30 septembre 2007

District scolaire ¹	Total	Année d'études												Élèves déjà diplômés	
		M	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11		12
Districts francophones															
01 - Dieppe	7,297	616	590	583	541	501	547	518	576	608	575	542	560	539	1
03 - Grand-Sault	6,402	417	454	421	456	491	463	432	491	472	560	590	624	529	2
05 - Campbellton	5,500	351	360	388	368	407	401	366	445	458	444	503	506	501	2
09 - Tracadie/Sheila	6,911	427	424	469	490	482	484	445	517	539	638	665	733	579	19
11 - Richibouctou	5,615	361	413	359	400	416	382	412	493	438	466	503	498	463	11
Districts anglophones															
02 - Moncton	16,188	1,035	1,094	1,130	1,125	1,133	1,162	1,220	1,203	1,332	1,400	1,462	1,472	1,378	42
06 - Rothesay	10,369	704	683	686	747	756	744	780	808	848	915	889	910	877	22
08 - Saint John	12,428	773	832	792	814	863	907	944	996	1,022	1,267	1,088	1,111	1,016	3
10 - St. Stephen	4,082	271	261	260	271	269	313	332	341	354	360	365	349	327	9
14 - Woodstock	8,046	476	485	566	561	581	609	604	673	647	685	718	701	732	8
15 - Dalhousie	3,745	218	211	218	212	228	277	257	290	285	387	371	380	391	20
16 - Miramichi	6,161	349	343	392	409	447	426	460	454	462	566	583	624	621	25
17 - Oromocto	5,218	356	317	378	349	393	383	399	403	442	455	414	483	439	7
18 - Fredericton	12,326	784	840	870	833	915	896	984	949	1,039	1,056	1,094	1,061	995	10
Francophone	31,725	2,172	2,241	2,220	2,255	2,297	2,277	2,173	2,522	2,515	2,683	2,803	2,921	2,611	35
Anglophone	78,563	4,966	5,066	5,292	5,321	5,585	5,717	5,980	6,117	6,431	7,091	6,984	7,091	6,776	146
Province	110,288	7,138	7,307	7,512	7,576	7,882	7,994	8,153	8,639	8,946	9,774	9,787	10,012	9,387	181

¹ Les villes énumérées en regard de chaque district représentent le lieu du bureau du district scolaire.

Évolution du nombre de classes multiprogrammes par district scolaire
du 30 septembre 2000 au 30 septembre 2007

District scolaire ¹	Sept. 2000	Sept. 2001	Sept. 2002	Sept. 2003	Sept. 2004	Sept. 2005	Sept. 2006	Sept. 2007
Districts francophones								
01 - Dieppe	6	3	5	2	3	5	8	1
03 - Grand-Sault	5	11	9	9	9	3	3	3
05 - Campbellton	17	21	19	20	27	19	17	17
09 - Tracadie/Sheila	15	17	15	4	7	5	3	5
11 - Richibouctou	22	19	19	19	19	21	18	6
Districts anglophones								
02 - Moncton	89	81	115	122	101	100	77	69
06 - Rothesay	29	29	28	34	36	31	25	30
08 - Saint John	38	38	38	32	36	28	28	31
10 - St. Stephen	36	40	37	36	38	33	33	28
14 - Woodstock	54	49	49	65	57	75	62	63
15 - Dalhousie	27	24	30	30	35	29	22	19
16 - Miramichi	30	33	34	35	36	38	39	34
17 - Oromocto	37	43	33	40	49	47	35	37
18 - Fredericton	38	39	38	34	30	35	31	32
Francophone	65	71	67	54	65	53	49	32
Anglophone	378	376	402	428	418	416	352	343
Province	443	447	469	482	483	469	401	375

¹ Les villes énumérées en regard de chaque district représentent le lieu du bureau du district scolaire. Pour fin de comparaison, les données historiques ont été combinées pour refléter l'organisation des districts scolaires actuels.

**Évolution de l'effectif personnel éducatif
et du rapport élèves-personnel éducatif par district scolaire**
du 30 septembre 2004 au 30 septembre 2007

District scolaire ¹	Personnel éducatif É.T.P				Rapport élèves-personnel éducatif			
	2004	2005	2006	2007	2004	2005	2006	2007
Districts francophones								
01 - Dieppe	439.2	445.5	459.0	503.0	15.8	15.8	15.5	14.5
03 - Grand-Sault	474.7	469.1	464.4	474.5	15.2	14.8	14.2	13.5
05 - Campbellton	401.5	400.0	411.2	407.9	15.2	14.8	13.9	13.5
09 - Tracadie/Sheila	508.6	507.1	520.7	530.9	15.1	14.6	13.6	13.0
11 - Richibouctou	450.7	438.6	440.6	459.6	14.2	13.9	13.2	12.2
Districts anglophones								
02 - Moncton	1,038.2	1,055.7	1,106.2	1,118.5	16.1	15.6	14.7	14.5
06 - Rothesay	633.7	633.0	666.0	693.9	16.5	16.5	15.5	14.9
08 - Saint John	844.7	842.7	844.3	872.5	16.0	15.6	15.1	14.2
10 - St. Stephen	303.7	304.5	306.0	311.4	14.9	14.3	13.7	13.1
14 - Woodstock	571.5	568.9	579.9	589.4	15.2	15.0	14.3	13.7
15 - Dalhousie	287.1	282.6	282.9	287.0	14.4	14.1	13.6	13.0
16 - Miramichi	440.3	436.6	440.1	456.8	15.0	14.9	14.4	13.5
17 - Oromocto	364.0	363.3	373.7	381.7	15.5	15.1	14.0	13.7
18 - Fredericton	785.0	794.5	840.6	874.8	16.1	15.7	14.7	14.1
Francophone	2,274.7	2,260.3	2,295.8	2,375.9	15.1	14.8	14.1	13.4
Anglophone	5,268.2	5,281.8	5,439.6	5,586.0	15.7	15.4	14.6	14.1
Province	7,542.9	7,542.1	7,735.5	7,961.9	15.5	15.2	14.5	13.9

¹ Les villes énumérées en regard de chaque district représentent le lieu de bureau du district scolaire.

Écoles par district scolaire selon le niveau d'enseignement
au 30 septembre 2007

District scolaire ¹	M-5	M-8	M-12	6-8	6-12	9-12	Total
Districts francophones							
01 - Dieppe	7	2	1	2	1	2	15
03 - Grand-Sault	0	15	2	0	2	1	20
05 - Campbellton	4	13	0	1	1	2	21
09 - Tracadie/Sheila	2	15	1	1	0	3	22
11 - Richibouctou	0	14	2	0	1	3	20
Districts anglophones							
02 - Moncton	14	15	2	1	1	5	38
06 - Rothesay	13	1	0	5	2	3	24
08 - Saint John	17	8	0	5	0	4	34
10 - St. Stephen	5	5	2	1	2	1	16
14 - Woodstock	13	3	4	4	1	4	29
15 - Dalhousie	6	3	0	2	0	3	14
16 - Miramichi	8	5	1	3	1	3	21
17 - Oromocto	9	3	1	2	1	2	18
18 - Fredericton	22	1	1	4	4	2	34
Francophone	13	59	6	4	5	11	98
Anglophone	107	44	11	27	12	27	228
Province	120	103	17	31	17	38	326

¹ Les villes énumérées en regard de chaque district représentent le lieu du bureau du district scolaire.

Sommaire des écoles selon le niveau et la langue d'enseignement
 au 30 septembre 2007

Districts anglophones				Districts francophones	
Niveau	Anglais	Anglais et immersion	Total	Niveau	Écoles
M-5	90	72	162	M-8	87
6-8	38	56	94		
9-12	14	36	50	9-12	22

Ministère de l'Éducation
Aperçu financier 2007-2008
(En milliers de dollars)

Programme	Budget principal	Budget transferts	Budget approuvé	Dépenses	Surplus (Déficit)
Dépenses ordinaires					
Services ministériels	4 275,0		4 275,0	5 316,4	(1 041,4)
Éducation primaire et secondaire	871 354,0	(1) 5 331,3	(2) 876 685,3	877 013,1	2 172,2
Total compte ordinaire	875 629,0	(1) 5 331,3	(2) 880 960,3	882 329,5	1 130,8
Dépenses en immobilisations					
Écoles publiques	1 000,0	-	1 000,0	923,8	76,2

(1) Ceci comprend le rajustement des salaires

(2) Ceci ne comprend pas le budget supplémentaire des dépenses pour les améliorations opérationnelle à la convention collective de la section locale 2745 du SCFP (2 500 \$)

Aperçu financier 2007-2008
Année se terminant le 31 mars 2008

(En milliers de dollars)

Programme	Solde d'ouverture	Recettes	Dépenses	Solde de fermeture Surplus/(Déficit)
COMPTE À BUT SPÉCIAL				
Information et technologie	472,2	-	-	472,2
Compte de Fred Magee	431,9	-	-	431,9
C.M.E.C. – P.I.R.S. Science	20,5	-	-	20,5
Projets de districts scolaires	1 463,9	8 460,6	7 430,0	2 494,5
Fiducies et bourses	2 065,1	126,0	126,0	2 065,1
Fonds à but spécial de districts scolaires	5 348,3	3 978,1	2 027,7	7 298,7
Ordinateurs pour les écoles	263,9	204,7	153,1	315,5
Programme Un avenir à découvrir	-	1 087,1	1 087,1	-
Fonds d'éducation des Premières nations	1 081,1	1 623,9	1 884,9	820,1
Services d'éducation internationale	2,3	1 081,4	1 081,4	2,3
Total	11 149,2	16 561,8	13 790,2	13 920,8

Comparaison du budget d'exploitation et des dépenses réelles
des districts scolaires pour l'année se terminant le 31 mars 2008

(En millions de dollars)

District scolaire	Budget	Surplus accumulé	Total	Dépenses	Écarts
Districts francophones					
01	51,5	-	51,5	51,4	0,1
03	51,4	0,1	51,5	51,4	0,1
05	44,7	-	44,7	44,7	-
09	54,7	-	54,7	54,6	0,1
11	46,9	0,1	47,0	46,9	0,1
Total partiel	249,2	0,2	249,4	249,0	0,4
Districts anglophones					
02	107,3	0,1	107,4	107,3	0,1
06	68,4	0,1	68,5	68,4	0,1
08	88,0	0,1	88,1	88,0	0,1
10	32,2	-	32,2	32,1	0,1
14	60,7	-	60,7	60,6	0,1
15	32,0	0,1	32,1	32,1	-
16	49,5	0,1	49,6	49,5	0,1
17	39,1	0,1	39,2	39,2	-
18	81,9	0,1	82,0	81,9	0,1
Total partiel	559,1	0,7	559,8	559,1	0,7
Total	808,3	0,9	809,2	808,1	1,1

NOTES